

UN SEMESTRE MARTIAL

Autant l'année 2013 a vibré au 150^e anniversaire du CICR et de la Conférence constitutive de la Croix-Rouge internationale, autant 2014 résonnera-t-elle aux grondements du centenaire de la Grande Guerre, même si les 150 ans de la signature de la *Convention de Genève*, le 22 août 1864, apportent quelque bémol à cette symphonie guerrière.

Pour se mettre au diapason, Genève humanitaire a commencé par offrir à ses membres une double visite au Musée militaire genevois puis au Musée d'histoire des sciences, afin d'illustrer le contexte militaire et médical qui a vu naître la sensibilité humanitaire pour les soldats blessés ou malades.

Autre évocation belliqueuse et hospitalière, une visite guidée au **Panorama des Bourbakis** nous mènera jusqu'à Lucerne, le 29 mars.

Mardi 6 mai à 11 heures, nous découvrirons l'exposition ***Humaniser la guerre ?*** que le CICR et le Mémorial de Caen montent au musée Rath, du 30 avril au 20 juillet.

La semaine du 19 au 23 mai nous entraînera à **Hanau et Francfort** sur les traces de Louis Appia qui naquit en Allemagne et y acquit sa formation médicale. Nous pousserons jusqu'à **Heidelberg** dont l'université décerna un doctorat honoris causa à Henry Dunant et à Gustave Moynier en 1903.

Pour clore ce riche semestre, nous vous convierons à la troisième phase des Journées d'études internationales Humanitaire & Médecine, du 26 au 28 juin 2014: ***La Croix-Rouge et la médecine face à la Première Guerre mondiale, à la grippe espagnole et au typhus exanthématique.***

En nous réjouissant de vous voir nombreux à ces manifestations, nous vous adressons nos meilleurs messages.

Roger Durand.

ACTIVITÉS RÉALISÉES de juillet à décembre 2013

1^{er} juillet
publication

***Centenaire de l'ancienne chapelle
du Grand-Lancy***

Siège de Genève humanitaire

et de la Société Henry Dunant

Actes de la fête du 12 janvier 2013

Coédition avec la Société Henry Dunant

Collection Genève humanitaire, n° 21, 68 pages

4 juillet
accueil

Réception des lauréats algériens

Concours sur le Droit international humanitaire

organisé par la Fondation Emir Abdelkader

chez Michèle Maury-Moynier

une soirée festive, bien documentée ...

5 septembre
publication

Cahiers de Genève humanitaire

n° 4, 1^{er} janvier – 30 juin 2013, 76 pages

André Durand,[†] *Gustave Moynier. La*

Conférence constitutive des 26-29 octobre 1863

Roger Durand, *Radicalisme et Croix-Rouge
deux naissances conflictuelles*

10-11 septembre
conférences

Henry Dunant 1828-1910

Louis Appia 1818-1898

Conférences par Roger Durand

Gustave Moynier 1826-1910

Le droit international humanitaire

Conférences par François Bugnion

X^e Cours historique de la Croix-Rouge italienne,

Foggia, Pouilles

- 5 octobre
accueil
- 50^e anniversaire du journal *Le Lancéen***
Stand tenu par *Genève humanitaire*
et la *Société Henry Dunant*
Organisation par la Ville de Lancy
François Baertschi, conseiller administratif
Parc Navazza-Oltramare, Petit-Lancy
- 5 octobre
conférence
- 150^e anniversaire de la Conférence
constitutive de la Croix-Rouge**
Conférence par Roger Durand
Organisation par la Société des arts
Jean-Marc Brachard, président
Palais de l'Athénée
- 19 octobre
accueil
- Association Henry Dunant de France**
Visite au siège de *Genève humanitaire*
Guy Zimmermann, président
Journée d'étude animée par Rémi Russbach
et Michel Veuthey
Organisation avec la Société Henry Dunant
- 24 octobre
publication
- Humanitaire & Médecine : *1. Les premiers pas
de la Croix-Rouge, 1854-1870*
**Actes des Journées d'études internationales
des 14-15 février 2013**
Valérie Lathion et Roger Durand (éd.)
Genève, coédition avec l'Institut d'histoire de la
médecine et de la santé, *Collection Genève
humanitaire*, n° 26, 306 pages
- 24 octobre
conférence
- Conférence destinée au grand public**
Humanitaire & Médecine
**Les soins de santé en danger.
Un défi d'aujourd'hui**
par Bruce ESHAYA-CHAUVIN
conseiller médical du CICR
En partenariat avec l'Institut d'histoire
de la médecine et de la santé
Centre médical universitaire

24-26 octobre
journées d'études
internationales

Humanitaire & Médecine
**2. La Croix-Rouge à l'épreuve du feu
1870-1914**

En partenariat avec l'Institut d'histoire de la
médecine et de la santé, Université de Genève
Fondation Louis-Jeantet et palais de l'Athénée
Podcasts : www.intergalactical.com/ka.htm



Le conseiller d'Etat Pierre Maudet
a prononcé l'allocution d'ouverture.
Ici, il reçoit les *Actes* des 14-15 février 2013

26 octobre
conférences

**150^e anniversaire de la Conférence
constitutive des 26-29 octobre 1863**

Palais de l'Athénée, sous la présidence de
Jean-Marc Brachard

- *La Société des arts en 1863*
par Bernard Lescaze
- *Le rôle des médecins*, par Roger Durand

29 octobre
conférences

Commémorations au palais de l'Athénée

- *La Société des arts*
par Jean-Marc Brachard
- *La naissance de l'idée Croix-Rouge*
par François Bugnion
- *La Conférence constitutive des 26-29 octobre*
par Roger Durand
- *La Société genevoise d'utilité publique*
par Christian Huber
- *La Société d'histoire et d'archéologie*
par Françoise Dubosson

Organisation par la Société d'histoire
et d'archéologie de Genève
et par les Salons du Général Dufour

9 novembre
journée
d'études
internationales

***De la foi des fondateurs
à l'engagement humanitaire***

- *Le bouillonnement du protestantisme genevois à la fin du XIX^e siècle*
par Valérie Lathion
- *Henry Dunant et Gustave Moynier
Fondateurs de la Croix-Rouge
animés d'une foi ardente
mais apôtres de la neutralité
confessionnelle dans l'humanitaire*
par Roger Durand
- *Louis Appia, chirurgien de guerre
philanthrope, témoin du Christ*
par Guy Le Comte
- *Gustave Ador, géant de l'humanitaire
protestant à l'écoute de son temps*
par Marie Bron
- *Chrétien et président du CICR*
par Cornelio Sommaruga
- *Les racines spirituelles du Droit humanitaire*
par Michel Veuthey
- *150 ans après, la place des Eglises
dans l'engagement humanitaire*
par François Dermange
- *Un mécréant dans le chaudron humanitaire*
par Rony Brauman

En partenariat avec la paroisse de Saint-Pierre
Fusterie

Auditoire Calvin, place de la Taconnerie

Podcasts : www.intergalactical.com/ka.htm

6-8 décembre
exposition

Dufour, général humanitaire

Participation à l'*Exposition sur la vie et l'œuvre
de Guillaume Henri Dufour, 1787-1875*

20^e Bourse internationale aux armes

Organisation par Emile Joyet
et Edouard Debetaz

Palais de Beaulieu, Lausanne

PROGRAMME DE JANVIER À JUIN 2014

- Samedi 18 janvier
visites
- Musée militaire genevois**
visite guidée par Richard Gaudet-Blavignac
conservateur
- Musée d'histoire des sciences**
*Instruments de médecine et chirurgie
aux XVIII^e et XIX^e siècles*
- Jeudi 27 février
- Assemblée générale**
siège de Genève humanitaire
- Jeudi 27 février
publication
- Cahiers de Genève humanitaire**
n° 5, 1^{er} juillet – 31 décembre 2013, 68 pages
- *Gustave Moynier*
La présidence du Comité international
par André Durand[†]
 - *Louis Appia*
Un rebelle cofondateur du CICR
par Roger Durand
- Samedi 29 mars
voyage d'étude
- Panorama des Bourbakis**
En partenariat avec les Amis du Musée
international de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge
- *L'armée des Bourbakis en Suisse*
par François Bugnion
 - *Le Panorama et son peintre*
Edouard Castres
par Roger Durand

- Mercredi 2 avril
plaque
commémorative
- Bitola en Macédoine**
Hommage à Gustave Moynier
Architecte du Droit international humanitaire
En partenariat avec Besnik Lena
et la Croix-Rouge de Bitola
- Mardi 6 mai
visite
- Humaniser la guerre ?***
Exposition organisée par le CICR et le Mémorial
de Caen à l'occasion du centenaire de l'Agence
internationale des prisonniers de guerre
Visite guidée par Daniel Palmieri
Musée Rath
- Lundi 19 au
vendredi 23 mai
voyage d'étude
- Hanau, Francfort et Heidelberg**
Sur les traces de Louis Appia, Henry Dunant
et Gustave Moynier
- Jeudi 26 au
samedi 28 juin
journées
d'études
internationales
- Humanitaire & Médecine
**3. La Croix-Rouge et la médecine
face à la Première Guerre mondiale
et à ses suites immédiates :**
grippe 'espagnole' et typhus : 1914-1920
En partenariat avec l'Institut national genevois
et le Centre collaborateur de l'OMS pour la
recherche historique en santé publique
- Jeudi 26 juin
publication
- Humanitaire & Médecine
**2. La Croix-Rouge à l'épreuve du feu
1870-1914**
**Actes des Journées d'études internationales
des 24-26 octobre 2013**
Valérie Lathion et Roger Durand (éd.)
Genève, Collection Genève humanitaire, n° 27

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS À LANCY

par Michèle MAURY-MOYNIER



Pour ses 50 ans, le journal *Le Lancéen* a réuni les différentes associations de la commune au Parc Navazza-Oltramare, le 5 octobre 2013.

Ce mensuel des associations qui compte une trentaine de pages et tire à 15 000 exemplaires. Son but : renseigner une population toujours plus nombreuse, suite à l'important développement urbanistique et à l'arrivée massive de nouveaux habitants, sur les différentes activités proposées par la trentaine d'associations locales :

- Les sauveteurs auxiliaires et les sapeurs-pompiers
- Les *Intérêts du Petit-Lancy*
- Les différents clubs de sport
- Les sociétés de musique
- Le *Club des aînés*, ainsi que quelques artisans.

Chacun profita de l'occasion pour présenter ses activités, sous de sympathiques petites tentes, disposées sur la grande place des Associations.

La *Société Henry Dunant* et *Genève humanitaire*, centre de recherches historiques ont tenu un stand pour montrer et diffuser leurs publications, s'entretenir avec la population, mais aussi pour illustrer leur solidarité et leur future collaboration avec les autres groupements et sociétés de la Ville de Lancy. Depuis le 1^{er} octobre en effet, le siège de *Genève humanitaire* et de la *Société Henry Dunant* est installé dans l'ancienne chapelle sise au 92 de

la route du Grand-Lancy, encore en cours de restauration, acquise par Roger Durand, qui la met à disposition de ces deux associations.

Samedi 5 octobre vers 9 heures, les bénévoles ont procédé, sous une pluie battante, à l'installation des stands. Heureusement que le temps s'est progressivement amélioré et que l'après-midi fut même ensoleillée. Le public déambulait entre les stands et se regroupait sous la grande tente centrale pour assister aux diverses démonstrations ou pour déguster une assiette de la gigantesque paella, des pizzas au feu de bois et d'autres délicieuses spécialités culinaires, ou pour participer aux jeux et séances de maquillage proposés aux enfants par le groupement *Terrain d'activités*.

Pour Genève humanitaire et la Société Henry Dunant : Claire et Bernard Dunant, Yvette Develey, Béatrice Gautier van Muyden, Maria Franzoni, Stéphane Aubert, Ariane Vogel et l'auteur de ces lignes.



DUFOUR, GÉNÉRAL HUMANITAIRE PARTICIPATION À L'EXPOSITION DE LAUSANNE 20^e Bourse internationale aux armes ¹

par Roger DURAND

Quelles relations peut bien entretenir *Genève humanitaire* avec une vente d'armes anciennes et actuelles ? La question s'est posée. Voici les arguments qui ont plaidé en faveur de notre participation.

En premier lieu, Guillaume Henri Dufour était un soldat, un officier supérieur, un chef de guerre, étant donc appelé à manier des armes et en décider l'utilisation. A n'en pas douter, son prestige comme général vainqueur du Sonderbund a contribué au démarrage de l'œuvre pour les militaires blessés.

Or *Genève humanitaire* s'est donné pour but d'étudier et de faire mieux connaître les fondateurs et les bâtisseurs de l'humanitaire dans la globalité de leurs personnes. Autre élément décisif, cette Bourse réserve 300 m² à une exposition de documents historiques, c'est-à-dire un vaste espace qui de surcroît est magnifiquement situé : juste après la billetterie et en une sorte de passage obligé avant les stands des marchands.

Relevons que les organisateurs ont mis à notre disposition deux vitrines et une paroi murale où fut fixé un drapeau de la Croix-Rouge. Non seulement, ils ont pris en charge tous les frais d'assurance. Mais aussi, ils ont veillé à ce que l'exposition obéisse à de hauts standards de qualité. Seuls des documents originaux sont proposés aux visiteurs et, surtout, les aspects principaux de la vie et de l'œuvre de Dufour sont illustrés par des objets rarissimes (sabre d'honneur, canon, uniformes, milieu de

¹ Lausanne, palais Beaulieu, du 6 au 8 décembre 2013 ; organisation par Emile Joyet et Edouard Debetaz.

table en argent) et par des documents à faire pâlir d'envie les Archives fédérales elles-mêmes (acte original de la capitulation du Valais en novembre 1847).

Nous avons à disposition deux vitrines pour la dimension humanitaire de Dufour. Avec le défi de tenir notre rang en présentant les documents originaux, peu connus, et d'un intérêt majeur ... Sans forfanterie, y sommes-nous parvenus ?

1. Vers 1830, Dufour soumet à la Diète fédérale un mémoire décrivant les activités que la fameuse *Ecole centrale de Thoune* devrait mettre sur pied pour la formation des officiers de l'armée suisse. Il y décrit les sections principales qu'il nomme "Ecoles": carabiniers, artilleurs, génie, intendance sont accompagnés d'une "Ecole des officiers de santé". Mettre les services sanitaires de l'armée au même rang que les armes engagées au front et que la logistique (en France, par exemple, les chirurgiens de guerre sont alors soumis aux ordres de l'Intendance jusqu'en 1881) indique le souci du futur président du CICR que les militaires blessés bénéficient des meilleurs soins possibles, plus de 30 ans avant *Un Souvenir de Solferino*. Nous avons pu exposer deux des trois pages manuscrites où Dufour décrit ce que devrait être cette "Ecole des officiers de santé". Une première !
2. Le 8 octobre 1863, l'ancien commandant de Thoune adresse une lettre personnelle à son ancien élève Louis Napoléon qui est devenu entre-temps l'empereur Napoléon III. Non seulement, il lui demande que la France envoie des délégués à la Conférence constitutive qui ouvrira ses travaux le 26 octobre au palais de l'Athénée. Mais aussi, il va jusqu'à proposer à son auguste destinataire le nom du délégué français: "Votre Intend[an]^t gén[éral]^t M^r. Darricau nous a écrit qu'il en aurait aussi le désir" ...

Il semble que la lettre originale ait disparu, probablement dans l'incendie du palais des Tuileries en mai 1871. Heureusement pour nous, le vénérable président d'honneur du CICR se donnait la peine de tenir un registre où il copiait les passages majeurs de sa correspondance. Voici un document qui ap-

porte la preuve que Dufour utilisait les noms les plus prestigieux de son carnet d'adresses au profit de la Croix-Rouge naissante. Jamais publié, ce texte majeur était présenté pour la première fois au public.

3. Dufour tenait aussi un carnet de *Maximes* qu'il avait empruntées à de grands penseurs de l'art militaire ou à des philosophes. Citons-en une qui confirme que ce chef de guerre était attentif à la santé de ses hommes : "On ne saurait donner trop de soins aux malades et aux blessés, le moral de la troupe en dépend".
4. L'expert numismate Olivier Chaponnière nous a aidés à meubler une troisième vitrine, consacrée aux facettes métalliques de Dufour : médailles, insignes, boutons et autres plaques à son effigie. Une médaille en or mérite une mention spéciale parce qu'elle a été gravée au nom de son lauréat à *M. Le G^{AL} Dufour* dédicace entourée par "Exposition et Conférences internationales, Paris, 1867". A l'avvers, on peut lire "Secours aux blessés militaires", alors qu'une croix rouge (en héraldique cette couleur est symbolisée par des traits verticaux) occupe le centre de la médaille.

Ce document exceptionnel (on ne connaît aucun autre exemplaire en or de cette médaille qui est probablement la première de toute la numismatique croix-rouge) a été prêtée par les *Archives du Général Dufour*, comme les manuscrits décrits plus haut. Nous remercions son président, M. Jacques Reverdin de nous les avoir confiés.



LOUIS APPIA

Conférence sur la Croix-Rouge

à donner le 9 février 1893

dans la nouvelle Salle des conférences populaires

rue du Port ¹

par Roger DURAND

Infatigable apôtre de la Croix-Rouge et des idéaux humanitaires, Louis Appia s'est tout le temps intéressé aux soins à prodiguer aux victimes d'armes à feu. Il aurait soigné des blessés lors des révolutions de 1848, à Stuttgart puis à Paris. Il serait accouru dans la capitale française, lors de l'attentat d'Orsini, le 14 janvier 1858. Il s'est fait connaître par ses *Lettres à un collègue* relatant son périple dans les hôpitaux du nord de l'Italie où étaient hospitalisés les soldats blessés à Solferino. Dès le 9 février 1863, il milite au sein du CICR naissant qui l'envoie, les mois suivants, comme délégué sur les champs de bataille du Schleswig-Holstein. Puis c'est l'expédition auprès de Garibaldi dans la Bezzacca, en 1866. Puis c'est la guerre franco-allemande où il monte au front, bien qu'il ne soit investi d'aucune mission par le Comité international. Parallèlement, il participe à toutes les Conférences internationales de la Croix-Rouge (1867, 1869, 1887 et 1892) aux deux Conférences diplomatiques (1864 et 1868). N'oublions pas les congrès plus techniques comme sur le thème du matériel sanitaire. N'oublions pas ses nombreuses publications médicales. Ni son rôle majeur dans l'organisation de concours sur les soins d'urgence ou sur l'improvisation des premiers secours dans la vie civile.

¹ Coédition de la Société Henry Dunant et de Genève humanitaire, centre de recherches historiques, troisième volume de la *Collection Genève humanitaire*, texte établi et présenté par Roger Durand, Guy Le Comte et Gabriella Ballesio, Genève, 9 février 2013, 75 pages, illustrations ; isbn 2-88163-051-0, issn 1424-0157.

Louis APPIA

Conférence sur la Croix-Rouge
à donner le 9 février 1893
dans la nouvelle salle des Conférences populaires
rue du Port



9 février 2013
Genève

Bref, la vie et l'œuvre de Louis Appia ont laissé d'innombrables traces. Mais il s'en trouve une que nous connaissions quasiment pas : ses conférences.

Oui, en plus de toutes ses activités et de sa prolifique famille, Louis Appia prend volontiers la parole en public, le plus souvent pour plaider la cause humanitaire. Certes, nous en avons une

indication grâce aux publicités ou annonces parues dans le *Journal de Genève*, par exemple. Mais sans savoir ce qu'il y disait! Désormais, grâce aux quelque nonante petits feuillets couverts de son écriture généreuse et expéditive, nous pouvons nous faire une idée précise de ses propos, conservés à Torre Pellice. En effet, nous avons pu les publier, à l'occasion des 120 ans, jour pour jour, où cette *Conférence sur la Croix-Rouge* fut donnée le 9 février 1893 dans la nouvelle Salle des conférences populaires, rue du Port.

- Ce troisième volume de la *Collection de documents pour servir à l'histoire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge* commence naturellement par la transcription du manuscrit original à laquelle s'est attelée Elizabeth Moynier.
- Directrice de l'Archivio Tavola Valdese qui conservait ce précieux document, Gabriella Ballesio résume l'*Histoire du manuscrit*.
- Spécialiste, à ses heures, des Vallées vaudoises du Piémont, Guy Le Comte voit en Louis Appia *Un Genevois atypique*.
- Afin de situer ce texte dans la maigre bio-bibliographie de Louis Appia, Roger Durand se demande *Que nous apprend cette « Conférence sur la Croix-Rouge » ?*
- Enfin Stéphane Aubert a mis en pages le tout, agrémenté d'une riche iconographie car le conférencier humanitaire dessinait, croquait, illustre volontiers ses propos par de très évocateurs dessins à la plume. Précisons que, les originaux ayant disparu, nous avons dû travailler sur des photographies heureusement conservées par le CICR. Pourquoi ne pas poursuivre notre rêve? Après avoir exhumé un document oublié pendant 120 ans, nous pouvons toujours espérer retrouver les croquis originaux, y compris ceux que Louis Appia mentionne mais dont toute trace a disparu.

Le premier tirage de cette brochure est quasi épuisé, de sorte qu'un deuxième tirage, voire une nouvelle édition s'impose. D'autant plus que les feuillets manuscrits contiennent sur les versos beaucoup de mots clés et de termes mnémotechniques qu'il conviendrait d'ajouter au corps principal de la conférence ...

HUMANITAIRE & MÉDECINE

Actes des journées d'études internationales

14-15 février 2013 ¹

1. LES PREMIERS PAS DE LA CROIX-ROUGE : 1854-1870

Médecins méconnus !

Le 9 février 1863, la Société genevoise d'utilité publique de Genève crée une commission chargée d'examiner la proposition d'Henry Dunant de former des corps d'infirmiers volontaires pour secourir les blessés militaires des armées en campagne. A cet effet, elle élit Louis Appia, Henry Dunant et Gustave Moynier, auxquels s'adjoindront quelques jours plus tard Guillaume Henri Dufour et Théodore Maunoir.

L'histoire de cette commission, qui se mue en un Comité international dès sa première séance, est bien documentée. De même, les rôles et les personnalités de Dufour, de Dunant et de Moynier ont fait l'objet de sérieuses études. De même, les aspects événementiels et juridiques des débuts du CICR et de la Croix-Rouge internationale ont retenu l'attention de nombreux historiens, journalistes et communicateurs.

En revanche, Appia et surtout Maunoir sont peu connus. Sur celui-ci, aucune biographie n'existe ; sur celui-là, la plus récente remonte à 1959 ! Voilà un curieux paradoxe : la Croix-Rouge a pour but premier d'apporter des soins médicaux, alors que c'est précisément les deux médecins fondateurs qui sont nettement moins étudiés que le général, le juriste et whistleblower !

¹ Edités par Valérie Lathion et Roger Durand, Genève humanitaire, centre de recherches historiques et Institut d'histoire de la médecine et de la santé, Genève, 24 octobre 2013, 306 pages.
Podcasts : www.intergalactical.com/ka.htm.



HUMANITAIRE & MÉDECINE

1. LES PREMIERS PAS DE LA CROIX-ROUGE

1854-1870



Il en va de même, sauf erreur de notre part, pour la majorité des médecins européens qui ont participé à la Conférence constitutive des 26-29 octobre 1863 et au Congrès diplomatique des 8-22 août 1864 couronnés par la *Convention de Genève*. Plusieurs de ces médecins furent aussi très actifs lors de la création des premières sociétés de la Croix-Rouge, dans leurs pays respectifs. Qui connaît un Boudier ? un Loeffler ? un Landa ? un Basting ? un Longmore ? un Brière ?

A l'occasion du 150^e anniversaire de la Croix-Rouge, *Genève humanitaire, centre de recherches historiques* et l'*Institut d'histoire de la médecine et de la santé* de l'Université de Genève organisent des Journées d'études internationales en quatre phases. La première est centrée sur les médecins fondateurs comme Louis Appia et Théodore Maunoir, ainsi que sur les dimensions médicales dans l'invention et le lancement du Mouvement international de la Croix-Rouge, inaugurant une véritable *ère humanitaire*.

Dès 1863, le Comité international de la Croix-Rouge pose, avec un succès planétaire, une problématique tout à fait nouvelle, non seulement au point de vue juridique, mais aussi au point de vue médical. Surtout, il lance le débat sur la scène publique et par-dessus les frontières des Etats. Désormais, cette prise de conscience qu'il y a un incontournable problème médical lié aux armées en campagne va générer d'immenses innovations dont on ne mesure plus toujours l'importance. Prenons trois exemples :

- Le corps médical des armées en campagne bénéficie d'un statut révolutionnaire : sa neutralité.
- Des questions techniques comme le transport des blessés vont faire des progrès gigantesques dans le sillage du Mouvement humanitaire naissant.
- Le premier métier de femmes, avec une formation professionnelle l'infirmière en est l'héritier direct.

Les premiers pas : 1854-1870

La première phase prend pour limites chronologiques la période qui va de la guerre de Crimée à la veille de la Guerre franco-allemande de 1870-1871.

Les 14 et 15 février 2013, dix-huit historiennes et historiens ont présenté le fruit de leurs recherches sur le contexte historique et sur les médecins fondateurs de la Croix-Rouge : en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en France, en Grande-Bretagne, en Italie, en Hollande et en Suisse.

Bernardino Fantini
directeur
Institut d'histoire de la
médecine et de la santé

Roger Durand
président
Genève humanitaire
Centre de recherches historiques



TABLE DES MATIÈRES

Les premiers pas de la Croix-Rouge	7
La sensibilité hygiéniste dans les milieux de la Société d'utilité publique autour de 1860 par Bernard LESCAZE	9
Le contexte congressiste à l'aube de la Croix-Rouge : entre philanthropie et sciences par Valérie LATHION	19
L'humanitaire au féminin : Florence Nightingale Valérie de Gasparin et Clara Barton par Dolores MARTÍN-MORUNO	37
Johan Hendrik Christiaan Basting His Ideas on War and Medicine par Leo VAN BERGEN	55
Théodore Maunoir, 1806-1869 cofondateur du CICR aux facettes surprenantes par Roger DURAND	63
Ferdinando Palasciano, 1815-1891 et la neutralisation des blessés de guerre par Bernardino FANTINI	93
Cesare Castiglioni, 1806-1871 fondateur de la Croix-Rouge italienne par Maria Grazia BACCOLO, Duccío VANNI et Paolo VANNI ...	109
Luigi Torelli, 1810-1887, son <i>Petit dictionnaire pour l'infirmier</i> ses relations avec le CICR par Giuseppe ARMOCIDA	141
André Uytterhoeven, 1799-1868, Henry Van Holsbeek 1829-1879, précurseurs et pionniers en Belgique et dans le monde par Luc DE MUNCK	151

Nicasio Landa, 1830-1891, le Comité de Genève et la première Croix-Rouge espagnole par Jon ARRIZABALAGA et Guillermo SÁNCHEZ-MARTÍNEZ	169
Les médecins militaires du Second Empire face à l'esprit de Genève, 1863-1870 par Véronique HAROUËL-BURELOUP	197
Adrien Brière, 1816-1881, Samuel Lehmann, 1808-1896 délégués suisses à la Conférence de Genève par Charles PFERSICH	221
Friedrich Loeffler, 1815-1874 délégué de la Prusse aux Conférences de Genève par Rainer SCHLÖSSER	251
Abdullah Bey, 1800-1874 un médecin sur le divan occident-oriental par Stefan SCHOMANN	263
La Croix-Rouge espagnole à l'Exposition universelle de Paris de 1867 par Juan Carlos GARCÍA-REYES	271
Notices biographiques des auteurs	287
Crédit des illustrations	293
Index des noms de personnes	295
Table des matières	303

PODCASTS : www.intergalactical.com/ka.htm

par Stéphane AUBERT

Au domaine déjà vaste des publications, vient depuis environ une décennie s'ajouter un nouveau média : le podcast, que nos amis canadiens francophones appellent le "balados".

Petit historique amusant : la très sérieuse Commission générale de terminologie et de néologie française déconseille l'usage des mots d'origine anglophone (*podcasting* et *podcast*) et propose d'utiliser les termes génériques "diffusion pour baladeur" ou "téléchargement". Selon la nature du contenu numérique, on précisera de quel type de baladodiffusion il s'agit : "balado-diffusion audio" (audio *podcasting* ou *audiocasting*), "balado-diffusion vidéo" (*video podcasting*, *videocasting* ou *vodcasting*), "baladodiffusion radio" (*radio podcasting* ou *radiocasting*) ou "baladodiffusion photo" (*photo podcasting* ou *photocasting*) (OQLF¹). On peut également, selon le contexte, parler simplement d'un "balado audio", "balado vidéo", "balado radio" ou "balado photo" (pour désigner le fichier).

Mais revenons à notre sujet. Une conférence, un colloque, une journée d'études internationale, un séminaire : jusqu'à récemment, seule une transcription écrite permettait aux intéressés n'ayant pas pu participer ou assister à l'événement d'en prendre connaissance et d'avoir un compte rendu assez détaillé de ce qui s'était passé.

Grâce à la connaissance numérique, désormais il est possible d'obtenir en ligne l'intégralité et via internet un fichier sonore qui s'écouterait sans problème sur un ordinateur équipé de haut-parleurs, sur une tablette numérique ou même sur un téléphone moderne smartphone.

¹ Office québécois de la langue française ou OQLF.

Depuis plus d'une année, nous avons pris un immense plaisir à participer activement aux conférences, séminaires et autres Journées d'études internationales que *Genève humanitaire* a organisés, notamment aux événements qui lui ont permis de collaborer à l'œuvre et au but qu'elle s'est fixés dans ses statuts : "[...] encourager la recherche et la diffusion sur les liens entre la Genève des années 1830-1930 et la naissance puis le développement de sa vocation humanitaire, au service du monde entier".

C'est ainsi que – dès novembre 2012 – grâce à un simple enregistreur numérique et un logiciel de traitement des sons, nous avons pu réaliser une quantité de podcasts. Ces fameux fichiers sonores plongeront l'auditeur dans l'ambiance et lui permettront de se retrouver dans un environnement tranquille pour écouter ou ré-écouter les passionnantes interventions et les débats qui ont animé ces événements.

Quoi de plus fantastique et agréable ! En lieu et place d'un siège inconfortable et d'un environnement bruyant, l'auditeur est chez lui, au calme, bien installé, avec la possibilité magique des fameuses touches "pause" pour interrompre l'écoute et "jouer" pour la reprendre. Entièrement libre de choisir le moment idéal, nul doute que ce moyen est le plus accompli et celui qui permet de mieux entendre, comprendre et analyser la portée des idées, de saisir l'importance des faits et surtout d'être totalement disponible pour ne se consacrer qu'à l'écoute.

Les enregistrements des conférences et autres événements se trouvent sur le site de www.kalvingrad.ch/ka.htm ou, pour les puristes, de www.intergalactical.com/ka.htm ; et nous savons déjà qu'un très grand nombre d'extra-terrestres écoutent les fameux balados audio de *Genève humanitaire* !

RÉCEPTION DES LAURÉATS ALGÉRIENS DU CONCOURS SUR LE DIH

par Michèle MAURY-MOYNIER

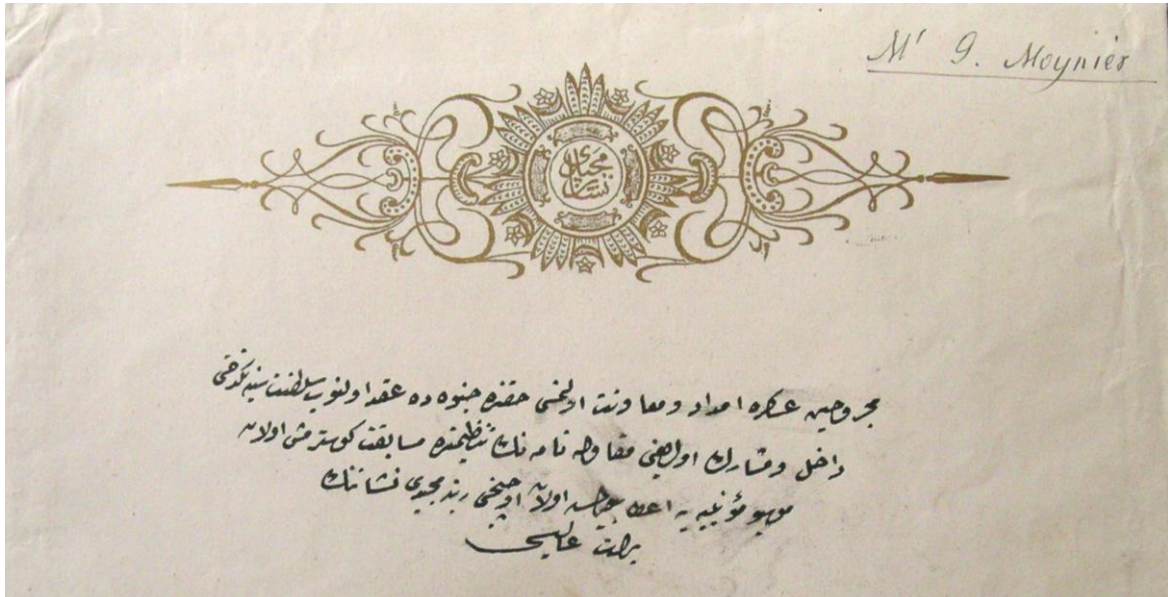
Par une belle soirée d'été, le 4 juillet 2013, à Chêne-Bougeries chez l'auteur de ces lignes, nous avons accueilli les lauréats d'un concours organisé pour toute l'Algérie, sur le Droit international humanitaire par la fondation Emir Abdelkader.

Accompagnés par madame Zohour Boutaleb, secrétaire générale de cette fondation et monsieur Bruce Biber, chef de la délégation du CICR à Alger, son épouse et ses deux fils, ces cinq étudiants, venant de différentes régions d'Algérie, ne se connaissaient pas avant d'être récompensés par ce voyage à Genève.



Mmes Rim Kacem d'Adrar, Sara Kaddous de Tizi Ouzou, Ahmine Nassim Anis d'Alger ; MM. Khaled Elouissi de Mascara Ouargla et Sidi Imene de Constantine posent, autour d'un vase offert par la reine Augusta de Prusse au général Dufour, dans le Grand salon du CICR

Un peu timides au début, ils se sont progressivement décontractés. Ils ont montré leur enthousiasme et un vif intérêt pour les documents originaux que nous leur avons présentés, commentés par Roger Durand: des diplômes et décorations reçus par Gustave Moynier, comme ce diplôme de Turquie calligraphié en arabe.



Comme ils s'exprimaient parfaitement en français, nous avons pu nous entretenir sans traducteur, ce qui rendait l'ambiance chaleureuse et conviviale. Notre expérience du désert et de la culture de leur pays a contribué à les mettre à l'aise autour d'un barbecue hallal. A la fin du repas, ils ont pris des photos et ont même spontanément joué avec notre chienne boxer qui les effrayait à leur arrivée.

Le lendemain, Bruce Biber les emmenait faire un tour de ville sur les traces des fondateurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, visiter le musée du CICR et se promener au bord du lac afin d'admirer le paysage avec le célèbre Mont Blanc au loin.

HUMANITAIRE & MÉDECINE

2. La Croix-Rouge à l'épreuve du feu : 1870-1914

Journées d'études internationales organisées par *Genève humanitaire, centre de recherches historiques* et par l'*Institut d'histoire de la médecine et de la santé*, Faculté de médecine, Université de Genève, à l'occasion du 150^e anniversaire du CICR et du Mouvement de la Croix-Rouge à l'auditoire de la Fondation Louis-Jeantet pour les journées du 24 et 25 octobre 2013 et au palais de l'Athénée pour la journée du 26 octobre 2013.¹

Judi 24 octobre, 9 h : **Guerre franco-allemande 1870-1871**

Président de séance : Jean-Luc BLONDEL
directeur des Archives du CICR

1. Pierre MAUDET
conseiller d'Etat
*Message des Autorités de la République
et canton de Genève.*
2. Roger DURAND
Genève humanitaire, président
*Louis Appia 1818-1898, médecin fondateur du CICR
et franc-tireur de la charité internationale.*
3. Valérie LATHION
Université de Genève, Faculté des lettres
*Frédéric Ferrière, 1848-1924.
Un étudiant au chevet des blessés d'une ambulance badoise.*

¹ Conseil scientifique : Roger Durand et Bernardino Fantini, présidents ; François Bugnion, Françoise Dubosson, Valérie Lathion et Dolores Martín-Moruno.

4. Peter VAN DEN DUNGEN
Université de Bradford, Department of Peace Studies
John Furley, 1836-1919, fondateur de la Croix-Rouge britannique : sa mission lors de la Commune de Paris.
5. François BUGNION
Comité international de la Croix-Rouge, Assemblée
L'accueil des Bourbakis en Suisse, en février 1871.

Jeudi 24 octobre, 14 h : **Activités et développement en Europe**

Présidente de séance : Dolores MARTÍN-MORUNO
Institut d'histoire de la médecine et de la santé

6. Jon ARRIZABALAGA
CISC Barcelone, professeur
et Guillermo SÀNCHEZ-MARTINEZ
Universidad Pública de Navarra, Director de la Biblioteca
How did humanitarianism transform the meaning of war medicine and public health : the Red Cross and the civil wars in Spain, 1870-1876.
7. Luc DE MUNCK
Croix-Rouge de Flandre, archiviste honoraire
Le docteur Henry Van Holsbeek, la Société nationale belge de la Croix-Rouge et l'Alliance universelle, 1873-1879.
8. Véronique HAROUEL
Université de Paris VIII, maître de conférences HDR
L'évolution du statut des médecins militaires français entre 1870 et 1914.
9. François BUGNION
Comité international de la Croix-Rouge, Assemblée
La mission du docteur Frédéric Ferrière au Monténégro en 1875-1876.

Jeudi 24 octobre, 18 h 30 : **Conférence publique**

Centre médical universitaire, salle A 250

Présentation du conférencier par le professeur

Henri Bounameaux, doyen de la Faculté de médecine

Bruce ESHAYA-CHAUVIN

conseiller médical du projet HGiD, CICR

Les soins de santé en danger. Un défi pour le XXI^e siècle.

Vendredi 25 octobre, 9 h : **Guerres coloniales**

Présidente de séance : Françoise DUBOSSON

Haute Ecole de Gestion de Genève

10. Francisco Javier MARTINEZ

CNRS-Université Paris-Diderot, chercheur postdoctoral

American versus international ?

Red Cross hegemony, and the question of prisoners

in the Cuban and Filipino wars of independence, 1895-1896.

11. Juan Carlos GARCÍA REYES

CISC Barcelone, docteur en histoire de la médecine

Spanish Red Cross, 1876-1898 from Alfonso XII's Bourbonic Restoration to 1898 Colonial Disaster.

12. Paolo VANNI

Université de Florence, professeur émérite

et Maria Grazia BACCOLO

Museo internazionale della Croce Rossa, Castiglione delle Stiviere

La mission de la Croix-Rouge italienne lors de la guerre

coloniale d'Abyssinie : la bataille d'Adua.

13. Raimonda OTTAVIANI

Croce Rossa italiana, Ufficio storico della Toscana, Firenze

Bartolo Nigrisoli, 1858-1948, chef de chirurgie

pendant la première campagne balkanique.

Vendredi 25 octobre, 14 h : Activités et développements

Présidente de séance : Malika AÏT-MOHAMED PARENT
Under Secretary Generale, Fédération internationale
des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

14. François BUGNION

Comité international de la Croix-Rouge, Assemblée
*Médecins et ambulances de la Croix-Rouge suisse
lors des guerres balkaniques de 1912-1913.*

15. Bernardino FANTINI

Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche historique
en santé publique, directeur
*La Croix-Rouge italienne en ordre de marche
dans la guerre à la malaria.*

16. Stefan SCHOMANN

Berlin, historien de la Croix-Rouge allemande
*Un médecin et une infirmière allemands dans la guerre russo-
japonaise de 1904-1905 : Walter et Elisabeth von Oettingen.*

17. Andres VERA GONZALES

CICR, ancien délégué : MSc, MFMH, DOH, FHS & MD
*Traitement du PTSD, alors appelé shell shock
pendant la guerre russo-japonaise.*

18. Marian MOSER JONES

Université of Maryland, Family Science Dept. UMCP, professeur
*Clara Barton, 1821-1912, Transatlantic Transplant :
How the American Red Cross Founder Changed the Purpose
of the Red Cross an the Meaning of Neutrality.*
(première partie)

Samedi 26 octobre, 9 h : Populations civiles

Président de séance : Bernardino FANTINI
Faculté de médecine de Genève, professeur honoraire

19. Jean-Marc BRACHARD

Société des arts, président
Propos de bienvenue.

20. Bernard LESCAZE

Historien

*La Société des arts et le palais de l'Athénée
à l'époque de la fondation de la Croix-Rouge.*

21. Roger DURAND

Genève humanitaire, président

*Le rôle des médecins lors de la Conférence constitutive
au palais de l'Athénée, les 26-27-28 et 29 octobre 1863.*

22. Enrico VALSANGIACOMO

Département fédéral de l'économie
chef du service de traduction en italien

*Walther Sahli, 1860-1916, secrétaire fédéral de la Croix-
Rouge suisse et pionnier de l'aide à la population civile.*

23. Marian MOSER JONES

Université of Maryland, Family Science Dept. UMCP

*Clara Barton, 1821-1912, Transatlantic Transplant :
How the American Red Cross Founder Changed the Purpose
of the Red Cross and the Meaning of Neutrality (deuxième partie).*

24. François BUGNION

Comité international de la Croix-Rouge, Assemblée

Conclusion des Journées d'études internationales.



Roger Durand

François Bugnion

Bernardino Fantini

LE 150^e ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉRENCE CONSTITUTIVE DE LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

par Michèle MAURY-MOYNIER

Réunie du 26 au 29 octobre 1863 dans le Grand salon du palais de l'Athénée, la *Conférence pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne* allait donner naissance à la Croix-Rouge. 150 ans après, jour pour jour, la Société d'histoire et d'archéologie de Genève et les Salons du général Dufour ont organisé une soirée commémorative, en collaboration avec la Société des arts, la Société genevoise d'utilité publique, le CICR et *Genève humanitaire, centre de recherches historiques*.

Jean-Marc Brachard salue la bienvenue à l'assistance, au nom de la Société des arts qu'il préside actuellement. Fondée en 1776, celle-ci avait pour but de contribuer au progrès et à la promotion de l'artisanat, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et des beaux-arts. Elle est toujours propriétaire de ce somptueux bâtiment que Jean-Gabriel Eynard avait offert aux arts et à la culture de Genève. Dans ses salons et ses salles, elle accueille des conférences, des concerts, des séminaires, des réceptions, ainsi que des expositions d'artistes confirmés ou débutants. Elle possède d'ailleurs une riche collection d'œuvres d'art qui sont conservées au Musée d'art et d'histoire.

Françoise Dubosson présente la SHAG dont elle est la vice-présidente. Cette vénérable société savante a été fondée en 1838 pour assurer une meilleure connaissance de l'histoire et pour sauvegarder le patrimoine archéologique de Genève. Depuis 1840, elle organise des fouilles qui sont à l'origine des collections des musées genevois. Elle publie ses recherches et propose des visites et des conférences.



Dans un exposé magistral, **François Bugnion** raconte *La naissance d'une idée, de Solferino à la veille de la Conférence constitutive*. Retraçant la bataille du 24 juin 1859 lorsque les armées françaises et piémontaises affrontent les troupes autrichiennes, il rappelle le vaste massacre (6000 (morts et 40 000 blessés), l'absence des services de santé de l'armée sur le champ de bataille, parce que les véhicules avaient été réquisitionnés pour le transport des munitions. L'émotion et l'injustice ressentie par Henry Dunant face au sort des blessés abandonnés sans soins inspire *Un souvenir de Solferino* où il exprime l'idée d'un traité protégeant les militaires blessés et ceux qui leur viennent en aide. Mais l'émotion doit être convertie en stratégie : c'est Gustave Moynier (issu de la bourgeoisie d'affaires, protestant convaincu, juriste fortuné et président de la SGUP) qui concrétisera et mettra en œuvre l'institution rêvée par Henry Dunant.

Nommée le 9 février 1863, une commission de cinq membres de la SGUP s'impose bientôt comme un Comité international et permanent de secours aux militaires blessés. Celui-ci décide de réunir à Genève des délégués de tous les pays d'Europe afin d'adopter une convention servant de base aux sociétés de secours qui devront se préparer en temps de paix. Il préconise aussi un emblème commun qui garantisse la protection aux services de santé et aux volontaires agréés par les gouvernements.



Avec beaucoup de détails, **Roger Durand** décrit *Le rôle des médecins pendant la Conférence constitutive du 26 au 29 octobre 1863*. Il rappelle les voyages effectués par Henry Dunant, les prestigieuses réceptions et son succès auprès des souverains, sans dissimuler les désaccords avec ses

collègues du CICR, suite à son initiative d'inscrire la neutralisation du personnel sanitaire au programme de la Conférence, alors qu'il ne les avait ni consultés ni informés. L'orateur mentionne aussi l'absence totale des Autorités genevoises et se dit stupéfait de ce que cinq simples citoyens genevois soient arrivés à obtenir la participation de délégués officiels envoyés par seize Etats, de plus dans des délais si courts ! Il résume les propos du général Dufour qui doutait de la réussite de ce congrès, trouvant ce projet trop ambitieux, irréalisable, une vaine utopie.

Puis avec humour, il explique pourquoi le Comité avait nommé Henry Dunant secrétaire, en citant la phrase bien connue des réunions diplomatiques : Quand on veut faire taire quelqu'un, on lui attribue la fonction de secrétaire pour l'empêcher de prendre la parole puisqu'il doit prendre des notes. Le compte rendu très précis énumère toutes les interventions des délégués. Par exemple, les deux premiers intervenants, des médecins, Loeffler de Prusse et Landa d'Espagne, font tous deux référence à la controversée *Circulaire de Berlin* où Dunant avait insisté sur la neutralisation de ceux qui portent secours aux blessés.

Roger Durand relève ensuite les professions des délégués et constate qu'il y a 19 médecins et seulement 5 militaires sur 36 participants. Il mentionne aussi l'opposition de la France et retrace le duel verbal entre Boudier et Maunoir. Un exemple : Boudier parle de la formation des volontaires dont l'ignorance et l'inexpérience nécessitent une instruction élémentaire, Maunoir réplique : en Suisse, chacun sait lire et écrire... D'autres délégués soutiennent le projet et proposent une collaboration immédiate, comme le prince de Reuss représentant l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (les Johanniter du monde germanophone), le prince Demidoff veut même élargir la convention aux prisonniers de guerre.

C'est Appia, un autre médecin, qui propose un brassard blanc sur le bras gauche des secoureurs volontaires. Puis, la Conférence décide (sans qu'on sache qui l'a proposé) d'ajouter une croix rouge sur ce brassard. Ainsi, comme le remarque malicieuse-

ment l'orateur: "l'emblème avec la croix rouge, qui aujourd'hui comme Coca Cola est mondialement connu, est orphelin de père et de mère".

Finalement tous les articles sont adoptés et l'on peut conclure que la naissance du CICR et de la Croix-Rouge internationale est due au succès de cette réunion tenue au palais de l'Athénée.



Au nom de cette société qu'il préside, **Christian Huber** évoque *Le rôle de la Société genevoise d'utilité publique dans la naissance de la Croix-Rouge*. Il souligne notamment que c'est sous les auspices de l'assemblée de la SGUP que le CICR a vu le jour, jetant ainsi les prémices de la Conférence

diplomatique des 8 au 22 août 1864 qui adoptera les dix articles de la première *Convention de Genève*.

La Croix-Rouge est la réalisation la plus importante de la SGUP, mais ce n'est pas la seule. Christian Huber énumère alors d'autres réalisations comme le Bureau central d'aide sociale en 1867, la Société protectrice des animaux, l'École d'horticulture, le Centre antialcoolique à Genève, l'Association du *Coin de terre*, l'*Encyclopédie de Genève*, le *Guide historique de Genève*, ainsi qu'une loi permettant aux Genevois la déduction fiscale des dons qu'ils effectuent en faveur d'associations non lucratives.

DE LA FOI DES FONDATEURS À L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE ¹

par Elizabeth MOYNIER

Il se devait pour ce 150^e anniversaire du CICR, déjà très étoffé par de multiples manifestations, que les entités genevoises mettent à profit, pour cet événement, le thème de la foi fondatrice engendrant le mouvement Croix-Rouge. Ce fut un projet d'envergure à mettre sur pied, et surtout à faire retentir dans les rues de Genève, ville des deux C : Calvin et CICR ! Se mirent à la tâche Genève humanitaire et la Paroisse de Saint-Pierre – Fusterie de l'Eglise protestante de Genève.

Pierre angulaire du thème de la rencontre : l'intime conviction des cinq fondateurs, tous genevois et protestants convaincus, de diriger leurs efforts vers la même réflexion sur la neutralité – même confessionnelle des secours envers tous les blessés, en temps de conflits, et sur la reconnaissance de l'universalité des droits.

Le thème de cette Journée d'études se décline en trois phases d'exposés. La partie historique montre **La symbiose entre foi et humanitaire**. La seconde partie s'interrogea : **Aujourd'hui, foi et humanitaire font-ils aussi bon ménage ?** La troisième partie se déroula à la cathédrale Saint-Pierre pour une **célébration œcuménique**.

L'Auditoire jouxtant la cathédrale de Genève – lieu émouvant chargé d'histoire où Jean Calvin enseignait – était ce jour-là baigné d'une douce lumière provenant des vitraux illuminés par

¹ Samedi 9 novembre 2013, Auditoire Calvin, Genève.

A entendre ou réentendre ! Les intervenants de la journée d'études et de la cérémonie religieuse, ainsi que le chœur sont enregistrés sur podcasts par les soins de Stéphane Aubert : www.intergalactical.com/ka.htm.

DE LA FOI CHRÉTIENNE À L'ENGAGEMENT

HUMANITAIRE

Jean-François BERGER

Rony BRAUMAN

Marie BRON

Guy LE COMTE

François DERMANGE

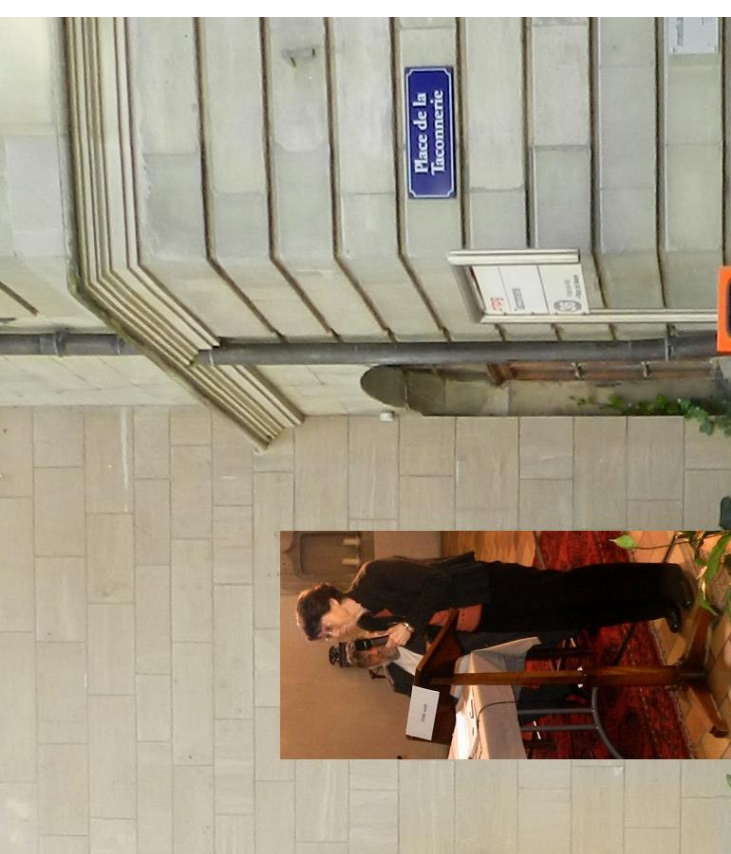
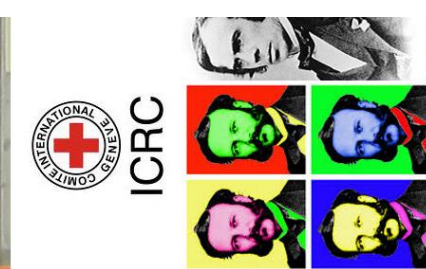
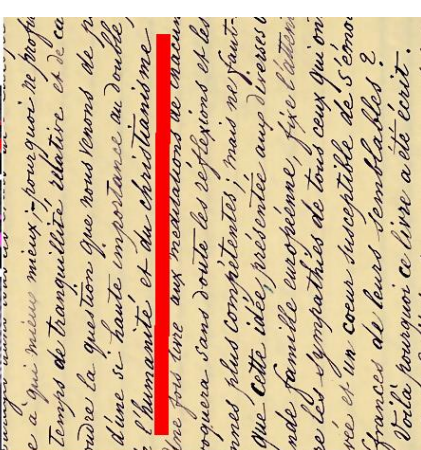
Roger DURAND

Valérie LATHION

Emmanuel ROLLAND

Cornelio SOMMARUGA

Michel VEUTHEY



Place de la
Inconnerte

COMITÉ INTERNATIONAL
DE LA
CROIX-ROUGE
ICRC

*e a qui mieux mieux ; pourquoi ne profi
Tous de la question que nous venons de pr
d'une s. haute importance au double
: l'humanité et du christianisme.
Une fois une aux motivations de carac
quera sans doute les réflexions et la
mes plus compétentes ; mais ne faut-
que cette idée présentée aux directes
nde famille européenne, fric l'atou
se les sympathies de tous ceux qui on
ve, et un cœur susceptible de s'émo
frances de leurs semblables ?
Voilà pourquoi ce livre a été écrit.*

un franc soleil, rare au mois de novembre. Le matin déjà, de nombreux membres, invités et curieux, sont reçus par le président Durand, Jean-François Berger, membre du Conseil de paroisse de Saint-Pierre–Fusterie, le pasteur Emmanuel Rolland, Béatrice Gautier, Elizabeth Moynier et Michèle Maury-Moynier. Tous sont conviés à déguster le traditionnel café-croissant de bienvenue, tout en feuilletant les dernières publications, éditées par l'Église protestante de Genève et par *Genève humanitaire*. Pour cette matinée, cinq exposés, parsemés de mini-débats et de courtes pauses, sont au programme :

- Valérie Lathion, *Le bouillonnement du protestantisme genevois à la fin du XIX^e siècle*
- Roger Durand, *Henry Dunant et Gustave Moynier : fondateurs de la Croix-Rouge animés d'une foi ardente, mais apôtres de la neutralité confessionnelle dans l'humanitaire*
- Guy Le Comte, *Louis Appia, chirurgien de guerre philanthrope, témoin du Christ*
- Marie Bron, *Gustave Ador, géant de l'humanitaire protestant à l'écoute de son temps*
- Cornelio Sommaruga, *Chrétien et président du CICR.*

Puis invitation par des mécènes de la Paroisse pour la pause déjeuner au restaurant “chez Papon” et poursuite de l'après-midi par trois autres exposés :

- Michel Veuthey, *Les racines spirituelles du Droit international humanitaire*
- François Dermange, *150 ans après, la place des Eglises dans l'engagement humanitaire*
- Rony Brauman, *Un mécréant dans le chaudron humanitaire.*

Que se dégage-t-il des interventions de cette journée ? Beaucoup d'éléments divergents. Les fondateurs, détenteurs de plus ou moins nombreuses biographies, munis de leurs bagages de bâtisseurs, resteront éternellement des vedettes dynamiques et passionnantes de la fondation de la Croix-Rouge ; grâce aux historiens comme ici Guy Le Comte, Valérie Lathion, Roger Durand et Marie Bron, qui s'acharnent, sans relâche à découvrir

de nouvelles données retraçant la vie et l'œuvre de leur personnage ; l'amateur est alors amené à les glorifier à juste titre. Cornelio Sommaruga, tessinois et docteur en droit, secrétaire d'Etat, diplomate, farouche combattant des mines-anti personnelles, connu et reconnu de tous, fut nommé finalement à la tête du CICR. Michel Veuthey, professeur, également tombé dans la marmite croix-rouge, d'abord délégué, conseiller juridique et bientôt assistant à la présidence du CICR, grand voyageur et chroniqueur. L'homme est également à classer comme un grand humanitaire, rejoignant notre dernier orateur Rony Brauman, 35 ans au service de "Médecins sans frontière", ONG qui prodigue des soins inconditionnels sous la violence des conflits, des frontières et des dictatures. Lauréat du Prix Henry Dunant, Rony Brauman laissera échapper cette phrase : "l'humanitaire a ses chapelles et ses sept bienfaits capitaux !" ... et cette constatation : "Le travail humanitaire côtoie quotidiennement l'acte religieux dans un fondement moral où la Conscience existe..." ! Professeur d'éthique à la faculté de théologie de notre Université François Dermange sonde essentiellement la conscience humaine : l'éthique déontologique vouée à l'Engagement sans limite prenant comme exemple Calvin ou le docteur Schweitzer.

A la tombée de la nuit, une "prière œcuménique", véritable cérémonie, appela l'assemblée, au son des cloches de Saint-Pierre. Les invités prirent place sur les bancs de la cathédrale afin d'écouter une version d'orgue jouée par François Delors, un chant de la *Chorale de la Synagogue libérale*, ainsi qu'un morceau de guitare par Redouane Haribe. Puis en chaire, les prédicateurs Bill McComish, Mgr Charles Morerod, et le rabbin François Garaï prirent la parole pour des moments de méditations et de prières. Des orateurs laïques se joignent aux précédents : Christian Lenz, Steve Bernard, Marie Cenec, Elise Cairus, Tatjana Darany, Shady Ammane, Michel Veuthey, Danièle Bianchi et Emmanuel Rolland.

Les thèmes du pardon, de la reconnaissance, de la solidarité, de la réconciliation et de la paix furent dédiés à toutes les religions résonnant dans le monde, communautés souvent bousculées par des douloureux différends idéologiques.

BUSTES AU CICR DE L'ÉMIR ABDELKADER ET D'HENRY DUNANT

par Roger DURAND

Mercredi 18 septembre 2013, le dévoilement de ces deux bustes a eu lieu dans la toute nouvelle salle de conférences sise au pied du CICR : l'Humanitarium. A l'origine de cette cérémonie, nous trouvons le ministère de la Justice du gouvernement algérien qui a offert deux bustes en bronze au CICR, dans le cadre du 150^e anniversaire du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

L'émir Abdelkader est le fondateur de l'Etat algérien moderne et son héros national, en tant que résistant chevaleresque à l'invasion coloniale et promoteur résolu – avant l'heure – du Droit international humanitaire. Né en 1808 en Algérie et mort en 1883 à Damas, ce chef de guerre est célèbre pour son humanité vis-à-vis des soldats français capturés par ses troupes. D'autant plus qu'il appartient quasiment à la génération précédant Henry Dunant, ce dernier étant né en 1828! Bien que vaincu par l'occupant et traitreusement condamné à plusieurs années de détention en France, l'émir a fait preuve d'une tolérance religieuse et d'une mansuétude politique qui ont suscité l'admiration de ses contemporains, et de la nôtre aujourd'hui.

Pour marquer ses liens historiques avec l'Algérie, le CICR a donc réuni plusieurs personnalités qui ont pris la parole, sous la houlette de François Bugnion, membre de l'Assemblée. Ministre de la Justice et Garde des sceaux, M. Mohamed Charfi a prononcé le discours inaugural. Puis M. Lamine Boutaleb a présenté la Fondation Emir Abdelkader dont il est le président ; il était accompagné par sa fille Zohour, secrétaire générale et

authentique animatrice de cette dynamique Fondation. En guise de conclusion, M. Peter Maurer, président du CICR, a remercié l'Algérie pour le don de ces deux bustes.

Genève humanitaire était représentée par Claude et Michèle Maury-Moynier, Yvette Develey et le soussigné. Vice-président de la Société Henry Dunant et arrière petit-neveu de qui vous savez, Bernard Dunant fut même associé à la levée des voiles et à la séance photos qui a servi de conclusion à cette frugale et sobre cérémonie.



CLIN D'ŒIL SUR QUELQUES TROUVAILLES PHILATHÉLIQUES SORTIES D'INTERNET

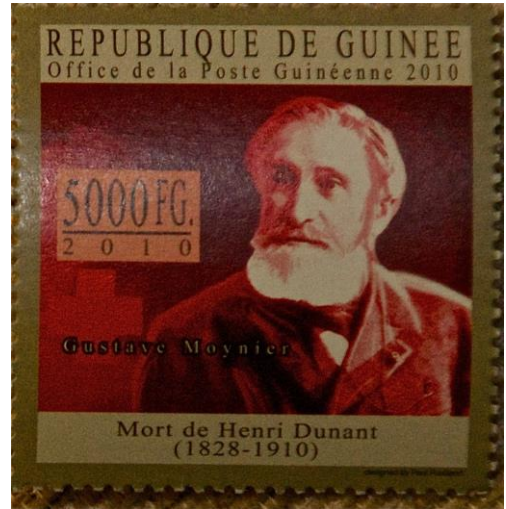
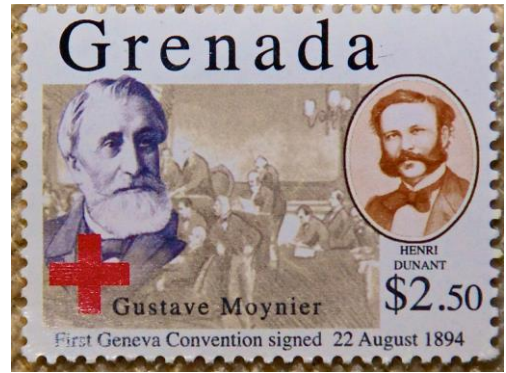
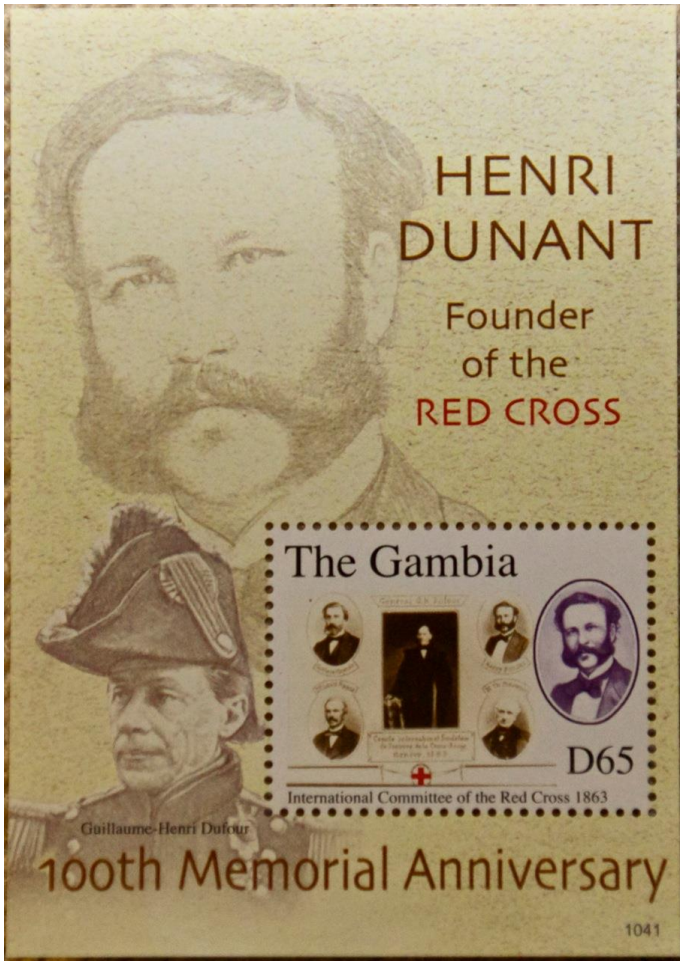
par Cyril MOYNIER ¹

De par le monde, il a été imprimé des centaines de timbres dits de Croix-Rouge, timbres postaux provenant de pays de gloire comme de pays de misère. Certains ont pour mission l'acheminement commercial et d'autres, les commémoratifs, d'annoncer des faits marquant l'Histoire ou l'actualité.

Les éditeurs des postes gouvernementales ont la lourde tâche de se documenter pour faire connaître ou rappeler au public des événements, en éditant des timbres imagés et significatifs en une seule ou très peu d'images, de très petit format. Le destinataire, en un seul coup d'œil, aura loisir de découvrir, par exemple, l'emblème d'une croix rouge marquant l'entraide sur un champ de bataille. Le reflet des portraits des fondateurs ont été extrêmement souvent représentés et plus rarement les grands événements Croix-Rouge comme les quatre Conventions de Genève (1864, 1906, 1929 et 1949), les timbres très spéciaux comme ceux émis par les Croix-Rouges nationales, et ceux marquant l'arrivée du Croissant-Rouge, du Cristal-Rouge, du Lion et Soleil-Rouge, ou du Bouclier-Rouge de David.

D'autres timbres peuvent évoquer aussi des jubilés ou des centenaires d'importance, comme en 1963 celui de la création de la Croix-Rouge, récemment en 2010 pour le double décès d'Henry Dunant et de Gustave Moynier, en marge d'une reconnaissance de réconciliation ou comme aujourd'hui pour marquer mondialement le 150^e anniversaire du CICR.

¹ Ancien vice-président de l'association *Henry Dunant + Gustave Moynier : 1910-2010*, membre de *Genève humanitaire*.



Pour la petite histoire philatélique, il a même été édité un timbre congolais sur la remise du prix Nobel à Henry Dunant ou un timbre de Guernesey représentant un champ de bataille avec une des premières ambulances à moteur.

Reflets des timbres Croix-Rouge à effigies trouvés sur internet que nous avons pu ajouter à notre collection :

- | | | |
|------|---|---|
| 8657 | République
de Guinée | Rare timbre avec un support représentant le bâtiment du CICR, le fondateur âgé, le bâtisseur (avec date de naissance et de mort) et le timbre proprement dit incrusté avec Henry Dunant jeune et une ambulance moderne sur fond de tumulte. |
| 8651 | Côte d'Ivoire
2010 | Centenaire de la mort des deux fondateurs représentés ici chacun deux fois; en marge les drapeaux Croix-Rouge flottant sur le "carré". |
| 8678 | Suisse
Emission :
Association
Henry Dunant
+ Gustave
Moynier : 1910-
2010, Genève | Même centenaire, dessins provenant de La Poste fédérale cette fois avec les deux fondateurs sur fond de réconciliation. |
| 8676 | Grenade | Centenaire de la mort d'Henry Dunant avec son portrait et celui de Moynier en plus petit. Au centre, l'incrustation du timbre à croix rouge sur fond de la Première Convention de 1864. |
| 8674 | La Gambie | Son jumeau avec le portrait du général Guillaume Henri Dufour à la place de celui de Gustave Moynier. Au centre, l'incrustation du timbre représentant les membres du Comité international en 1863. |

- 8672 Grenade Portrait des deux fondateurs sur fond de la signature de la 1^{ère} Convention en 1864.
- 8677 France 2009- 0,56 € *Les Conventions de Genève* avec le dessin en noir/blanc de la signature de la 1^{ère} Convention.
- 8660 République de Guinée Belle représentation de l'action Croix-Rouge, incrustation du timbre avec portrait Gustave Moynier uniquement.
- 8665 République de Guinée + 8671 Etrangeté! Deux timbres formant une paire, édités pour le centenaire de la mort d'Henry Dunant uniquement: un timbre représente Henry Dunant et ses dates de naissance et de mort et un timbre représente Gustave Moynier avec au-dessous la mention: "Mort de Henri Dunant (1828-1910)"!

Dans ce contexte, les timbres historiques et commémoratifs à croix rouges qui survolent le monde ont pour mandat de rappeler l'importance des grands événements humanitaires agissants. A nous de chercher, de les repérer dans les marchés spécialisés, les archives, sur internet, de capter leurs émissions, de les acheter, de les collectionner et surtout de les coller sur nos enveloppes.

GUSTAVE MOYNIER

La présidence du Comité international¹

par André DURAND[†]

A quel moment Gustave Moynier fut-il nommé président du Comité international ? Il est certain qu'un changement dans la direction du Comité est intervenu après la Conférence d'octobre 1863, mais les documents dont nous disposons ne sont pas précis sur ce point. Dans un curriculum vitae manuscrit daté du 20 novembre 1874, Moynier écrit : "Je préside depuis son origine le Comité international de la Croix-Rouge, fondateur de l'œuvre de secours aux militaires blessés".² Dans un autre texte, daté du 14 novembre 1901, nous trouvons : "Président dès l'origine du Comité international fondateur de l'Œuvre de la Croix-Rouge".³ On peut supposer que Gustave Moynier a assumé la présidence effective du Comité international aussitôt après la clôture de la Conférence d'octobre, mais qu'il n'aurait porté officiellement le titre de président qu'au moment de la remise du mandat de la Commission d'initiative à la Société genevoise d'utilité publique, le 9 décembre 1863.⁴ C'est alors que Gustave Moynier aurait succédé au général Dufour, premier président de la Commission.

¹ Nous poursuivons ici la publication d'une ample biographie de Gustave Moynier que feu André Durand, ancien délégué et historien du CICR, nous a laissée sous la forme de quelque huit cents pages dactylographiées. Voir les *Cahiers du centenaire*, n^{os} 2-9, Genève, Association Henry Dunant + Gustave Moynier : 1910-2010, parus entre 2007-2010 ; et les *Cahiers de Genève humanitaire*, n^{os} 1-4, 2010-2013.

² Manuscrit de deux pages, signé et daté du 20 novembre 1874, portant en post scriptum : "Note fournie à M. le Prof. Pierantoni, sur sa demande" ; CICR, fonds Moynier.

³ *Curriculum vitae*, deux pages manuscrites, datées du 14 novembre 1901 ; CICR, fonds Moynier.

⁴ « Rapport sur les travaux de la SGUP pendant l'année 1863 », *Bulletin de la Société genevoise d'utilité publique*.

Cette hypothèse est confirmée par une note de la chronologie que Gustave Moynier a rédigée en 1904. Sous l'entrée novembre 1863, nous lisons en effet : "Président du Comité international (en formation)",⁵ ce qui indique qu'une décision de principe avait déjà été prise à ce moment-là.⁶

Notons toutefois que le procès-verbal de la séance tenue le 9 novembre 1863 ne fait pas mention de cette nouvelle fonction. Le Comité se réunit ensuite à la fin du même mois. Est-ce lors de cette séance que Gustave Moynier fut désigné comme président du Comité international en formation ? Mais Dunant étant absent (à Paris), il ne fut pas tenu de procès-verbal. La première mention qui soit faite de cette nomination n'apparaît que dans le procès-verbal de la séance du Comité du 13 mars 1864, sous la forme d'une confirmation :

Il demeure convenu que le général Dufour portera le titre de président honoraire du Comité international, M. Moynier celui président, et M. Dunant demeurera Secrétaire.⁷

Nous pouvons donc estimer que Gustave Moynier, désigné comme président du Comité international dès le mois de novembre 1863, a officiellement succédé au général Dufour après la remise du mandat de la Commission spéciale de la Société

⁵ *Chronologie de mes travaux et des faits qui s'y rattachent*, manuscrit de 33 pages ; CICR, fonds Moynier.

⁶ Voir Gustave MOYNIER, *La fondation de la Croix-Rouge*, Genève, 1903, p. 19 : "Toutefois les prévisions que j'ai énumérées plus haut étaient tellement conformes à la nature des choses que la Commission s'élargit sans effort et sans opposition et qu'elle put se faire, peu à peu, sous le nom de « Comité international », qu'elle prit immédiatement après la Conférence, une place qu'elle a occupée utilement".

⁷ « Comité international de secours aux militaires blessés – Séance de la Commission du 13 mars 1864 » ; voir Jean Pictet, « La fondation de la Croix-Rouge », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, février 1963, n° 530, p. 69.

genevoise d'utilité publique, c'est-à-dire entre le 9 décembre 1863 et le 13 mars 1864.⁸

Si le Comité international estimait qu'il n'avait été chargé par la Conférence que d'un mandat temporaire, il s'aperçut bien vite de l'ampleur de ses responsabilités. A peine la Conférence d'octobre a-t-elle terminé ses travaux que la guerre éclate entre le Danemark, d'une part, et la Prusse et l'Autriche d'autre part, pour la possession disputée des provinces du Schleswig-Holstein. Le Comité décide alors de dépêcher deux délégués sur le théâtre de la guerre, le docteur Louis Appia et le capitaine Van de Velde, officier de la marine néerlandaise, au nom de la Section genevoise de secours aux militaires blessés, créée à cette occasion.⁹ Le Comité se trouve dès lors engagé dans les trois domaines où s'exerceront par la suite ses activités essentielles : le développement des Sociétés nationales, l'action en temps de guerre et la promotion du droit international humanitaire.

Il s'agit désormais de soumettre à une conférence diplomatique les vœux exprimés par la Conférence constitutive d'octobre 1863, soit la reconnaissance des sociétés de secours, la neutralisation des établissements hospitaliers et du personnel sanitaire, officiel ou volontaire, et l'adoption d'un signe et d'un drapeau protecteurs. Qui se chargera de la convoquer ? Le gouvernement suisse paraît tout désigné. Mais il est aussi nécessaire d'obtenir l'appui préalable d'une grande puissance, tout en évitant que cet appui ne devienne une tutelle qui compromettrait le climat de neutralité de la Conférence.

A Paris, Henry Dunant multiplie les démarches en vue d'obtenir l'agrément personnel de Napoléon III, et de créer en même temps un Comité français de secours aux militaires blessés.

⁸ En l'absence d'autres documents, l'on s'en tient généralement, pour la nomination de Gustave Moynier à la présidence du CICR, à la date du 13 mars 1864.

⁹ Voir Roger DURAND, « Symbolique, éphémère et éternelle, la Croix-Rouge genevoise a 125 ans », *La maison d'Henry Dunant a vu naître la Croix-Rouge*, Genève, Croix-Rouge genevoise, Société Henry Dunant, 17 mars 1989.

Bientôt il apparaît que l'empereur serait prêt à patronner la convocation de la Conférence diplomatique. Mais il est clair que si celle-ci se réunit à Genève, comme le propose le Comité, c'est au gouvernement helvétique qu'il appartient de la convoquer. C'est bien là l'opinion de Napoléon III. Par lettre du 21 mai 1864, Drouyn de Lhuys en informe le ministre Kern, ambassadeur de Suisse à Paris :

S'associant au désir du Comité, le gouvernement de l'Empereur verrait avec plaisir que la ville de Genève fût désignée comme lieu de réunion du prochain congrès. [...] La réunion devant se tenir à Genève, il serait conforme aux usages diplomatiques que les convocations officielles aux divers Cabinets fussent adressées par le Conseil fédéral; mais le gouvernement de l'Empereur s'empresserait pour sa part au succès de la généreuse idée dont les événements actuels du Nord de l'Allemagne rendent la réalisation si opportune.¹⁰

Informé par Dunant de la décision du gouvernement impérial, Gustave Moynier réagit avec célérité. Il a reçu la lettre de Dunant le lundi 23 mai. Il convoque aussitôt le Comité pour le lendemain matin à 9 heures, et se rend à Berne au début de l'après-midi du même jour. Le 25 mai, il rend visite à l'ambassadeur de France, le marquis de Turgot, pour lui confirmer les intentions du Comité, puis il est reçu par les conseillers fédéraux Dubs et Fornerod. L'accord est complet.

“M. Dubs, en particulier, écrit Gustave Moynier, me semble prêt à faire tout ce que nous voudrions”.¹¹ Ainsi, tout est en marche, la Conférence diplomatique, convoquée par le Conseil fédéral, se tiendra à Genève. La diplomatie persuasive d'Henry Dunant à Paris, l'efficace détermination de Gustave Moynier à Berne, ont abouti au résultat souhaité. On se prend à regretter que la collaboration des deux hommes n'ait pu se poursuivre au-delà de quelques années. Mais nous ne refaisons pas l'histoire.

¹⁰ Drouyn de Lhuys au ministre de Suisse à Paris, 21 mai 1864. Cité par Pierre BOISSIER, *De Solferino à Tsoushima*, Genève, CICR.

¹¹ Gustave Moynier à Henry Dunant, Ferney, 21 mai 1864 ; ACICR, AF 20, 1, n° 31.

C'est alors que se pose pour la première fois le problème de la prise de décision. Pour faire face à des obligations si diverses, pour assurer l'efficacité d'activités qui, tout en se conformant aux résolutions de la Conférence d'octobre, ne peuvent se référer à aucun précédent, il est nécessaire que le Comité international mène auprès des gouvernements et des Sociétés avec lesquels il est en rapport une politique à long terme, s'appuyant sur des principes constants.

C'est à ce moment que Gustave Moynier semble avoir affermi son autorité sur la conduite des affaires. Par sa disponibilité – ses deux collègues médecins sont absorbés par leur pratique, et Dunant réside généralement à Paris – par sa formation de juriste, qui lui donne la première place alors que la Croix-Rouge va se consacrer à la normalisation du droit international, il est prêt à prendre en mains la direction de l'œuvre.

Le 1^{er} juin, écrivant à Henry Dunant, il l'invite à ne rien faire sans consulter le Comité. Les Congrès de bienfaisance avaient périclité "faute d'une personnalité assez entreprenante pour en assumer la responsabilité". Il n'est pas retombé dans cette erreur.

Dunant, a-t-il senti qu'une page venait de se tourner, et que le Comité était entré maintenant dans une phase de réalisation pratique où le rôle de pionnier qu'il avait assumé jusqu'alors ne trouverait plus sa place ? C'est en tous cas la raison qu'il invoque lorsqu'il présente à Gustave Moynier, le 29 mai 1864, sa démission du Comité :

Je rentre dans l'ombre. L'œuvre est lancée, je n'ai été qu'un instrument dans la main de Dieu ; maintenant c'est à d'autres mieux qualifiés que moi à la pousser et à la faire marcher.¹²

Comme on pouvait s'y attendre, Moynier repousse cette offre, en des termes si nets que Dunant se détermine à retirer sa démission. Une phrase surtout a dû le toucher profondément, lorsque Gustave Moynier déclare à son collègue qu'une fois le

¹² Henry Dunant à Gustave Moynier, Paris, 29 mai 1864 ; ACICR. AF 20, 1, n° 34. Voir Boissier, *De Solferino à Tsoushima*, pp. 150-151.

traité signé pour la neutralisation, “nous aurons au moins la satisfaction d’avoir couronné ensemble notre ou plutôt votre entreprise”.¹³ Dunant reprend alors sa démission, mais désormais le centre de décision sera à Genève et non à Paris.

Restait à préparer, en vue de la prochaine Conférence diplomatique, un projet de Convention. Qui fut l’auteur du projet ? A cette question qui nous paraît essentielle, nous ne trouvons pas de réponse précise. Gustave Moynier, témoin bien informé, donne trois versions différentes :

1. Par sa lettre du 30 juillet 1864 adressée au docteur Lehmann, qui sera l’un des représentants de la Suisse à la Conférence diplomatique, Gustave Moynier attribue au général Dufour la rédaction du projet de convention.¹⁴

2. Dans un article paru dans le *Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge*, en juillet 1900, Gustave Moynier fait état d’une collaboration entre le général Dufour et lui-même. Après avoir souligné que les membres du Comité, “peu coutumiers de semblables travaux, appréhendaient de faire preuve d’inexpérience dans cet essai de rédaction”, il écrit :

Pourtant l’un d’eux, le général Dufour, avait jadis, comme commandant en chef de l’armée suisse lors de la guerre du Sonderbund, en 1847, formulé certains adoucissements désirables aux lois de la guerre, dans des recommandations adressées à ses troupes, et ce précédent le qualifiait excellemment pour discerner comment devrait être conçue la convention désirée. Le président du Comité fut néanmoins adjoint au général Dufour pour en préparer l’avant-projet, et sans s’être concertés. Les deux commissaires présentèrent des textes qui semblaient avoir été calqués l’un sur l’autre, ce qui parut rassurant.¹⁵

¹³ Gustave Moynier à Henry Dunant, Ferney, 1^{er} juin 1864 ; ACICR, AF 20, 1, n° 35.

¹⁴ Voir Micheline TRIPET, « Le rôle du général Dufour dans la création de la Croix-Rouge », *Guillaume Henri Dufour dans son temps, Actes du colloque Dufour*, Roger Durand (éd.) avec la collaboration de Daniel Aquillon, Société d’histoire et d’archéologie, Genève, 1991, p. 408.

¹⁵ *BICR*, n° 123, juillet 1900, p. 139.

3. Enfin, dans un texte autobiographique rédigé en 1902, Gustave Moynier se présente comme étant le seul juriste du projet :

Le travail de rédaction qui m'incombait n'était pas moins fort délicat, car j'avais à tenir compte de susceptibilités professionnelles, d'usages invétérés et de nécessités militaires, écueils au travers desquels ma raison, plus que mon savoir, devait me servir de gouvernail. Je m'efforçai donc de présenter, dans des termes acceptables les aspirations de la conférence internationale de Genève de 1863, et j'eus la satisfaction de voir que la « Convention de Genève du 22 Août 1864 pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne » s'écarta fort peu du modèle que j'avais proposé.¹⁶

Que conclure ? La version la plus plausible est que le général Dufour et Gustave Moynier ont travaillé en commun au projet de convention (Moynier n'aurait pas manqué de faire appel à l'expérience de l'ancien commandant en chef de l'armée fédérale). Puis Moynier, comme il l'indique en troisième lieu, se serait chargé de la rédaction définitive du projet.

Donnant suite à la demande que lui avait présentée le Comité international en date du 26 mai 1864, le Conseil fédéral adressa aux Puissances intéressées, soit les principaux Etats d'Europe, ainsi que les Etats-Unis, le Brésil et le Mexique, une note les invitant à participer à un "Congrès général" s'ouvrant le 8 août 1864 à Genève, pour sanctionner dans le droit des gens les *Résolutions* et les *Vœux* de la Conférence constitutive d'octobre 1863. Dans cette note, le Conseil fédéral expliquait sa démarche en se référant pour la première fois à un concept qui sera appelé plus tard le concept de neutralité active.

Le Conseil fédéral suisse croit de son devoir de satisfaire à cette demande. Les traités existants assignent à la Suisse une position neutre en temps de guerre ; mais c'est précisément cette position

¹⁶ *Ma contribution aux progrès du droit international*, manuscrit dactylographié, 33 pages, p. 1 ; CICR, fonds Moynier. Dans l'article nécrologique qu'il a consacré à Gustave Moynier, Paul DES GOUTTES a cité une phrase de ce manuscrit : "Le travail de rédaction qui m'incombait ..." ; *RICR*, octobre 1910.

qui justifie l'intérêt qu'elle porte aux blessés et les mesures qu'elle propose aux autres Etats pour en prendre soin.

Tout était donc prêt pour la Conférence diplomatique. Le Conseil fédéral désigne pour le représenter le général Dufour, le docteur Lehmann et Gustave Moynier. Henry Dunant n'était pas délégué officiel. Certes, on peut comprendre que le Conseil fédéral n'ait pas voulu donner à sa représentation une importance numérique plus grande que celle des autres Etats. Dans un domaine qui touchait à la fois à la guerre, aux Services de santé militaires et au droit, il convenait de nommer un militaire de carrière, un médecin et un juriste, et dans cette perspective le général Dufour, le médecin en chef de l'armée fédérale et le président du Comité international se trouvaient désignés ex officio. C'était là, d'ailleurs, la suggestion qu'avait présentée Henry Dunant au docteur Kern, ministre de Suisse à Paris.¹⁷ Mais on peut estimer qu'une place aurait pu être réservée à Henry Dunant, ne serait-ce qu'au titre d'auteur du projet de neutralisation. En fait, il fut seulement admis comme auditeur, aux côtés de ses collègues, les docteurs Maunoir et Appia, et du capitaine Van de Velde, ce dernier au titre de délégué du Comité international dans la guerre du Schleswig.

¹⁷ "J'ai vu avec un vif plaisir, qu'ainsi que je l'avais exprimé à Mr Kern et à Mr de Gonzenbach à Paris, le Conseil fédéral avait désigné les trois Délégués suisses que j'avais mis en avant auprès de ces Messieurs, savoir, Vous, cher Monsieur, le Général et Mr Lehmann ; du reste cela allait sans dire". Henry Dunant à Gustave Moynier, qui se trouvait alors aux bains de Schinznach, 9 juillet 1864 ; ACICR, AF 20, 1, n° 50.

LOUIS APPIA

Un rebelle cofondateur du CICR

par Roger DURAND

Au moment où nous fêtons un événement historique au niveau planétaire, la signature de la *Convention de Genève*, le 22 août 1864, par la Conférence diplomatique des 8-22 août, la publication et l'analyse d'une lettre de Louis Appia à son président Gustave Moynier, datée du 7 juillet 1864, peut présenter un certain intérêt.¹

Préparatifs de la Conférence diplomatique

A tous égards, la Conférence constitutive des 26-29 octobre 1863 a été un succès, aussi considérable qu'inespéré. D'une part, les délégués européens fondent des sociétés de la Croix-Rouge avec une rapidité très stimulante pour leurs collègues genevois : le Wurtemberg en décembre 1863, la Belgique et la Prusse quelques semaines plus tard. D'autre part, le Comité international est investi d'une fonction : servir de lieu de communication entre les toutes jeunes Sociétés ou entre ceux qui en préparent de nouvelles. Mais il va plus loin.

Avec une efficacité foudroyante, le CICR publie le fameux *Compte rendu de la Conférence internationale*, long de 115 pages, et envoie une circulaire à tous les participants et à des probables relais, en novembre déjà. Ayant établi son PC à Paris, Henry Dunant entame des contacts fructueux avec l'administration impériale, très probablement grâce à l'introduction du général Dufour auprès de l'empereur lui-même. Il progresse si rapidement que Moynier craint qu'un patronage de la France compromette la neutralité du Comité international. Nous avons vu

¹ Archives du CICR, Ancien fonds.

que Théodore Maunoir, pourtant pas tendre vis-à-vis de Dunant, le soutient résolument contre l'avis de son président. En effet, nouveau pas en avant, Dufour se replie sur un titre de président honoraire afin de laisser la place à Moynier. Comme l'a montré feu André Durand, la date de cette passation des pouvoirs n'est pas établie, alors qu'on sait qu'elle a eu lieu entre octobre 1863 et mars 1864. Mais désormais une chose est certaine, le Comité international fonctionnera tout différemment : d'une part, Moynier n'aura cesse d'établir son pouvoir ; d'autre part, ses anciens pairs ne courberont pas volontiers l'échine.

A la suite de la séance du Comité de décembre, aucun procès-verbal ne nous est parvenu car Dunant est alors à Paris, or ses collègues semblent avoir quelque peine à s'imposer le pensum de tout mémorialiste, Maunoir s'est élevé contre l'interdiction faite à Dunant de négocier avec le ministre des Affaires étrangères français, allant jusqu'à parler d'un rapport de la minorité (lui et Dunant).

Une accalmie survient lorsque la guerre des Duchés² incite le Comité international à prendre une initiative lumineuse : envoyer des délégués sur le théâtre des opérations militaires pour examiner la faisabilité des sociétés de secours volontaires et plaider la neutralisation des services sanitaires des armées en campagne. Usant d'un artifice institutionnel qui pourrait d'ailleurs donner des idées aux humanitaires du XXI^e siècle, nos vénérables Genevois inventent une Section genevoise de la Croix-Rouge suisse, laquelle est encore dans les nimbos voire dans le néant.

Là encore, Dunant joue un rôle prépondérant : il recrute (avec grand peine, de sorte que ce sont surtout des membres de sa famille ou des proches par la foi évangélique comme Charles Eynard) une petite quinzaine de philanthropes ou d'amis qui n'osent pas lui dire non, il réunit ce monde à son propre domicile, il concocte avant la séance constitutive elle-même la décision

² Aussi appelé guerre du Schleswig-Holstein, ce conflit oppose le Danemark à la Prusse et à l'Autriche (les Alliés) en février et mars 1864.

désirée en obtenant l'accord préalable des deux futurs délégués.³ Enfin, il tient le procès-verbal qui consacre son leadership. Sait-il que c'est son chant du cygne ? Petit détail : Moynier est absent, pour maladie.

Toujours est-il que la capitaine néerlandais Charles Meredith Van De Velde part pour le Danemark. De son côté, Louis Appia prend son bâton de pèlerin pour l'Allemagne du nord, passant tout d'abord à Berne puis à Berlin pour s'assurer ses arrières ; il sera en première ligne dans l'armée prussienne lors de la bataille de Düppel, puis il visitera les hôpitaux autrichiens dans la ville de Schleswig, avant d'aller à Hambourg.

Pendant ce temps, Dunant reprend ses démarches si efficaces à Paris. La France impériale, alors la première puissance sur le continent européen, non seulement cautionne le projet d'une Conférence diplomatique pour convenir de la neutralisation des services sanitaires, mais surtout accepte que l'événement se déroule à Genève, décision qui pourrait être considérée comme l'élément déclencheur de toute la vocation internationale humanitaire de notre cité.

Ce soutien, voire cette impulsion donnée par Napoléon III et son entourage tombent bien. En effet, le Comité international se rend progressivement compte qu'il mène une entreprise d'un niveau inimaginable, pour lequel aucun de ses membres (sinon le vieillard Dufour – il a 77 ans) n'a d'expérience ni de compétences avérées. Il ne s'agit pas moins que de mettre sur pied une Conférence diplomatique dont on sait qu'elle réunira des professionnels aguerris pour défendre les intérêts de leurs souverains (l'Europe d'alors ne compte aucune république, sauf la Suisse) ; l'aimable cénacle de philanthropes d'octobre 1863 ne saurait donc servir de référence. Il faut tout inventer, imaginer, faire accepter. Et nous savons maintenant que le Comité international ne peut ni ne veut compter sur la participation du gouvernement genevois, alors que le Conseil fédéral lui laisse le champ libre.

³ Cette mémorable séance constitutive de la Croix-Rouge genevoise a lieu le 17 mars 1864, à la rue du Puits-Saint-Pierre 4.

C'est dans ce contexte assez déconcertant que se place le document dont nous allons parler.

Le sprint final

Nous sommes au début juin 1864. Pour s'assurer le soutien ou la sympathie de l'opinion publique (à l'époque, il s'agit principalement de la bourgeoisie), le Comité international fait passer des articles positifs dans le *Journal de Genève* par exemple. C'est Dunant, semble-t-il, qui orchestre la publication évolutive de *La charité sur les champs de bataille*, sorte de chronique recensant les progrès de l'œuvre, les adhésions des Etats, la formation de sociétés nationales ou de comités régionaux ; ces brochures comptent une centaine de pages et ont dû servir d'outils de communication.

Parallèlement, le 15 juin 1864 sort de presse un volume de 219 pages, vendu « 5 francs, au profit de l'œuvre, chez M. Cherbuliez, libraire, à Paris, rue de la Monnaie, 10, et à Genève, Grand'rue, 2 » : *Secours aux blessés, Communication du Comité international faisant suite au compte rendu de la Conférence internationale de Genève*. Il se compose de cinq parties :

1. « Introduction historique » où il est démontré que le projet a connu des applications diverses et nombreuses dans le passé ; sans nom d'auteur, cette partie traite aussi de l'« Institution des Comités de secours », de la « Réalisation des vœux de la Conférence » et s'achève par « Conclusion » édifiante.
2. « Rapport de M. le D^r Appia sur sa mission auprès de l'armée alliée dans le Schleswig », pages 45-144.
3. « Rapport de M. le capitaine Van de Velde sur sa mission auprès de l'armée danoise », pages 145-178.
4. « Note sur l'œuvre des Comités de secours aux Etats-Unis d'Amérique, par M. le D^r Maunoir », pages 179-189.

Selon toute vraisemblance, ce volume sert d'argumentaire et de recueil de preuves en faisabilité pour le Comité international en vue d'obtenir la participation des pays européens à la Conférence diplomatique des 8-22 août prochains et, surtout, leur adhésion

au projet de convention pour l'amélioration du sort des militaires blessés en campagne. C'est une publication de l'institution CICR, comme l'indique l'absence de noms de personnes, tant sur les pages liminaires de couverture et de titre que pour les parties allant de l'« Introduction historique » à la « Conclusion » : il faut attendre la page 38 pour qu'apparaissent enfin les noms des membres du Comité des cinq. Et encore, l'expression « Docteur Appia » le nomme sommairement, alors que Dufour reçoit du « président honoraire », Gustave Moynier du « président (rapporteur) » et Dunant du « secrétaire ». De plus, le substantiel *Rapport de M. le D^r Appia sur sa mission auprès de l'armée alliée dans le Schleswig* n'arrive qu'en page 45. Il se trouve de surcroît noyé dans une copieuse table des matières.

En bref, tout nous permet de penser que le bouillant chirurgien de guerre, très porté sur sa propre personne, sur ses propres publications relatant ses propres activités, ne trouve pas ici son compte en image de marque personnelle. Il décide donc de produire un tiré-à-part contenant exclusivement sa pose et mettant en évidence sa personne.⁴

Tout d'abord, il change complètement son titre pour le rendre plus dynamique, plus accrocheur : *Les blessés dans le Schleswig* remplacent un administratif *Rapport*, de même *pendant la guerre de 1864* éclipse avantageusement une banale expression *auprès de l'armée alliée*.

Ensuite, le nom de l'auteur est bien lisible au beau milieu de la page de titre, avec ses qualifications, et quelles qualifications ! Sur treize lignes, en caractères serrés, le lecteur apprend que Louis Appia est délégué par le Comité, membre de ce Comité, chevalier de trois ordres royaux (je vous passe leurs énoncés), ancien président de la Société médicale de Genève, lauréat de

⁴ *Les blessés dans le Schleswig pendant la guerre de 1864. Rapport présenté au Comité international de Genève par le docteur Louis Appia*, Genève, Imprimerie de Jules-Guillaume Fick, [juillet] 1864, 115 pages, 2 cartes. Comme ce tiré-à-part réutilise la composition typographique de *Secours aux blessés*, son auteur obtient donc une augmentation de seize pages.

l'Académie de Naples, médecin honoraire de la Société des anciens militaires de la République et de l'Empire à Genève, membre correspondant de quatre académies royales, de quatre sociétés impériales de médecine, de six sociétés médicales au moins ...

Enfin et surtout, Louis Appia modifie son *Rapport* initial de trois manières. Premièrement, il retouche de rares fois son style, mais très légèrement, par exemple pour supprimer une répétition. Deuxièmement, il apporte quelques informations complémentaires sur « les frères de l'Institut du Rauhenhaus de Hambourg » et ajoute la citation d'une copieuse lettre qu'il avait envoyée à sa famille depuis Düppel, le 19 avril 1864, soit onze pages très intéressantes sur un champ de bataille où il a pu accéder, juste après les combats ce qui est un privilège exceptionnel pour un civil. Troisièmement, il change l'iconographie qui perd la lithographie montrant les frères du Rauhenhaus relevant des blessés mais qui reçoit deux cartes détaillées du théâtre de la guerre des Duchés : *Théâtre de la Guerre du Schleswig et Duppel et ses environs, publié par le Comité International de Genève, 1864.*

En conclusion, cette lettre indique une dynamique insoupçonnée au sein du jeune Comité international. Rappelons-nous que Louis Appia est le premier (et de loin) à s'être intéressé au sort des militaires blessés dans les armées en campagne : en 1859, il publie ses *Lettres* sur la campagne d'Italie et, en 1861, il remporte un prix de l'Académie Pontaniana de Naples sur les transports des soldats blessés. Il précède donc Dunant qui sort *Un souvenir de Solferino* en novembre 1862 et encore plus Gustave Moynier qui découvre cette problématique à la lecture du *Souvenir*. En termes d'action sur le terrain, la comparaison est tout autant à son avantage : Moynier n'y connaît rien et n'a rien pratiqué sur le terrain ; Dunant a vécu les trois ou quatre journées mémorables à Castiglione en juin 1859, mais rien d'autre plus tard. Or Appia est le seul du Comité international à avoir visité d'innombrables hôpitaux de guerre ou postes de premiers soins en Allemagne, à Paris, au nord de l'Italie, depuis 1848 ; sans oublier qu'il vient d'accomplir une mission en pleine guerre, sur mandat du Comité international, en mars et avril 1864.

Or, deux mois plus tard, il se voit mis sur la touche. Son *Rapport* est englouti dans une publication quasi anonyme du Comité international où Moynier est en train de tailler sa place de président omnipotent. Appia sent bien qu'il ne fera pas partie de la délégation officielle à la Conférence diplomatique d'août prochain pendant laquelle Gustave Moynier et Guillaume Henri Dufour relégueront Louis Appia, Théodore Maunoir et Henry Dunant au rang de figurants.

Et, comble d'humiliation, Moynier lui conteste une publication en tiré-à-part de son *Rapport*! L'indignation d'Appia se comprend d'autant mieux que son récit du dîner avec Gablenz⁵ semble ne pas avoir été accepté par Moynier.

Dans cette lettre du 7 juillet 1864, Appia hisse donc le drapeau rouge de la rébellion face à la prise de pouvoir de Moynier. Nous en verrons la confirmation dès 1866, lorsqu'il partira sans mandat du CICR soigner des blessés en Italie, mais sous l'emblème de la Croix-Rouge – milanaise semble-t-il. De même en 1870, lorsqu'il partira soigner des blessés de la guerre franco-allemande, cette fois-ci avec un refus explicite du Comité international de lui conférer un mandat quelconque.⁶

Désormais, nous sommes en droit de supposer que les relations entre Moynier-Appia-Maunoir n'étaient pas aussi limpides que l'historiographie officielle les décrit ; beau sujet d'article à venir ...

⁵ Le feld-maréchal Karl Wilhelm, baron de Gablenz, 1814-1874, commandant de l'armée autrichienne. Appia dit l'avoir aperçu dans une voiture quittant Flensburg pour Düppel. *Les blessés dans le Schleswig* ne mentionnent même pas une rencontre personnelle entre ce chef de guerre et le médecin genevois.

⁶ Voir la séance du Comité international du 27 juillet 1870 : "Le Comité décide également de ne donner pour le moment aucune délégation officielle à M. Appia". Et notre article « Louis Appia, 1818-1898, médecin fondateur du CICR et franc-tireur de la charité internationale », à paraître dans *Humanitaire & Médecine, 2. La Croix-Rouge à l'épreuve du feu : 1870-1914*.

Mon cher Président,

Vous êtes notre autorité légitime, je m'y soumetts; ce n'est pas à un chirurgien venant de la campagne du Schleswig à faire de l'insubordination; vous voyez que je suis conséquent et sais avaler une pilule que je conseille pour les autres. Avec ce système nous n'aurions pas eu les absurdités répandues dans les journaux et autres parts. Cela est évident cependant à travers justifiés du rapproche inévitable que vous me faites, si c'est, j'ai cru, d'avoir introduit dans mon rapport, etc. d'expressions, en vue de la réimpression, cela n'est pas. Cette réimpression n'est pas grand chose 300 exemplaires à donner et c'est spécialement à la société médicale, médicale, et connaissances faites dans mon voyage, et ne s'agit pas de faire une affaire d'éditorial. Si donc vous a rapport un peu long que vous ne le voudriez peut-être, c'est le désir que le sacrifice d'argent fait pour nos voyages, ne soit pas perdu, et je trouve que c'est un peu une très bonne économie que de ne pas faire un peu fructifier cette semence, par un rapport complet, soit il coûte plus de 100 francs et plus. Je vous envoie bien que j'en trouve la mention dans le Capitaine un peu étonné; plusieurs lettres et puis faites en ce qui vous voulez, (il est vrai j'en ai pas lu son rapport j'en ai cru) et à peu près rien n'ayant paru dans les journaux sur mon voyage, et ne paraît peut-être que mon rapport fut un peu complet. — Vous en avez, par expérience sans doute, que ce n'est pas en finissant par plusieurs monologues 270 ou 280 pages, par la correction et la rédaction, dans les épreuves, explications orales, avec Fick, mon ambition, et y en avait eu, aurait eu le temps de se calmer.

Il y a plus: ce qui vous a été confié n'est que la reproduction un peu revue des articles du Journal de Paris. Admettant avant essayé un, lettre et si moi pas voulu perdre pour mon rapport n'aura été tout acquis de cet arrangement de style, pour ^{moi-même} n'étant pas de mieux, très content des ^{de moi} mon style.

Enfin je suis encore convaincu par le rapport aussi adremitratif que le mien, comite & comite & comite, etc. etc., à l'égard de plusieurs coupes de pinceaux, brisés, dans d'autres couleurs, ^{afin de} ne pas tomber dans la monotonie, et il n'est pas que nous soyons lus. Le lecteur même le plus adremitratif pur, voudra découvrir quelque chose de amusant dans un rapport sur une mystère comme la rate, et c'est pour satisfaire ce besoin, qu'il faut reproduire 3 articles de J. de Guinée

Mon cher Président,

Vous êtes notre autorité légitime, je m'y soumetts; ce n'est pas à un chirurgien venant de la campagne du Schleswig à faire de l'insubordination; vous voyez que je suis conséquent et sais avaler une pilule que je conseille pour les autres.

Avec ce système nous n'aurions pas eu les absurdités répandues dans les journaux et autre part. Cela dit, je tiens cependant à me justifier du reproche indirect que vous me faites, je crois, d'avoir introduit, dans mon rapport de digressions⁷ en vue de la réimpression ; cela n'est pas.

Cette réimpression n'est pas grand-chose 300 exemplaires à donner ci et là spécialement à des sociétés médicales, médecins et connaissances faites dans mon voyage ; il ne s'agit pas d'en faire une affaire de libraire.

Si donc mon rapport est plus long que vous ne le voudriez peut-être, c'est par le désir que le sacrifice d'argent fait pour nos voyages, ne soit pas perdu, et je trouve que ce ne serait pas une très bonne économie que de ne pas faire un peu fructifier cette semaille, par un rapport complet, dût-il coûter quelques 100^e de francs de plus.

Je vous dirai bien que j'ai trouvé la manière du Capitaine⁸ un peu cavalière ; quelques lettres et puis "faites en ce que vous voulez", (il est vrai que je n'ai pas lu son rapport que je crois court).

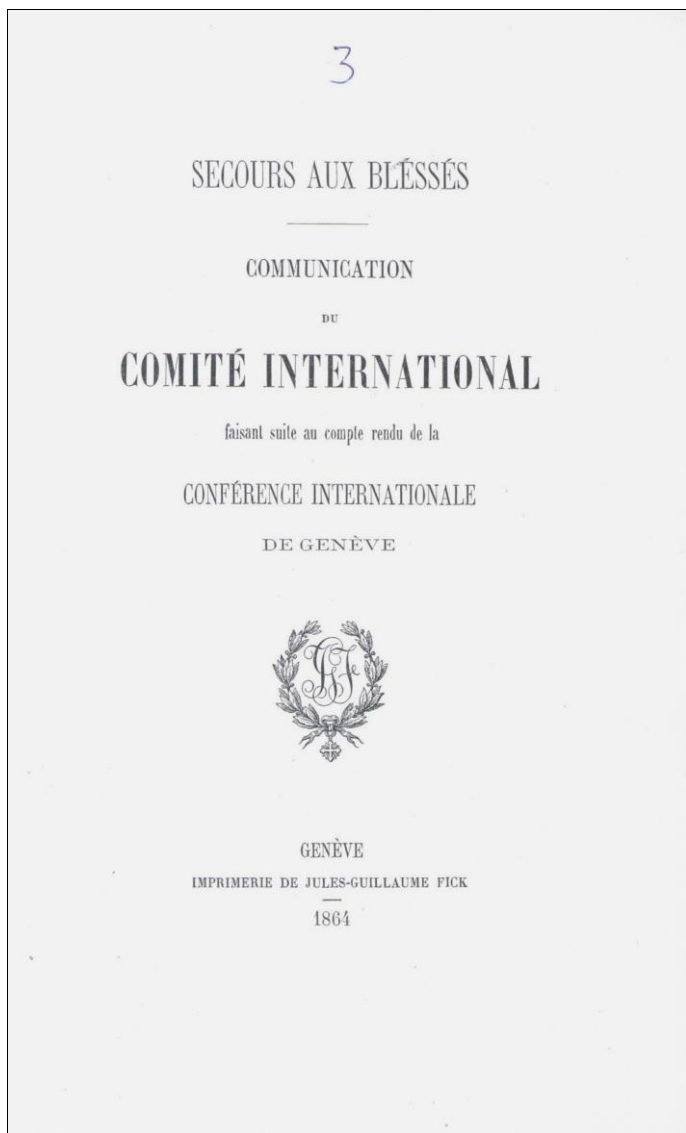
Ensuite, à peu près rien n'ayant paru dans les journaux sur mon voyage, il me paraît qu'il convenait que mon rapport fût un peu complet.

– Vous savez en outre, par expérience sans doute, que ce n'est pas en général par plaisir qu'on rédige & je vous assure qu'entre les corrections et la rédaction, et les journalières explications orales avec Fick,⁹ mon ambition, s'il y en avait eu, aurait eu le temps de se calmer.

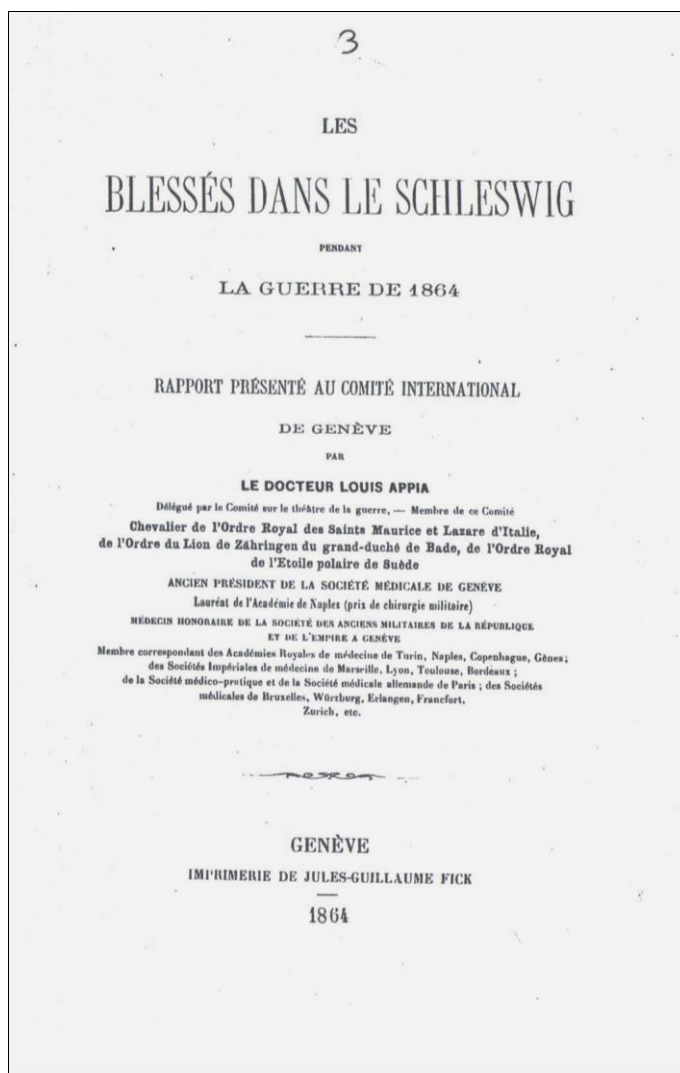
⁷ Lecture incertaine de ce mot ; nous avons modernisé l'orthographe et créé des paragraphes.

⁸ Dans *Secours aux blessés*, le « Rapport adressé au Comité international par M. le capitaine Van De Velde sur sa mission auprès de l'armée danoise » occupe les pages 145-177.

⁹ A cette époque, Jules-Guillaume Fick est l'imprimeur favori d'Henry Dunant, de Gustave Moynier, de la Société genevoise d'utilité publique, du Comité international.



La première édition du rapport de Louis Appia sur sa mission au Schleswig-Holstein a paru dans ce volume collectif, en juin 1864.



La seconde édition de ce rapport, revue et modifiée, a vraisemblablement paru en juillet 1864. C'est elle qui fait l'objet de la longue missive de son auteur au président du CICR.

Il y a plus : ce que vous avez biffé n'est pas la reproduction un peu revue des articles du *Journal de Genève*. Adert¹⁰ avait arrangé mes lettres ; je n'ai pas voulu perdre pour mon rapport l'avantage tout acquis de cet arrangement de style, moi-même n'étant pas d'ailleurs bien content du mien.

Enfin, je suis encore convaincu qu'un rapport aussi administratif que le mien, comité x comité X comité, et cetera, a besoin de quelques coups de pinceaux trempés dans d'autres couleurs, afin de ne pas tomber dans la monotonie ; or il importe que nous soyons lus. Le lecteur, même le plus admirateur pur, voudra trouver quelque chose d'amusant dans un rapport sur une mission comme la nôtre, et c'est pour satisfaire ce besoin que j'ai fait reproduire les articles du *J. de Genève* car ce que vous biffez n'est absolument pas autre chose.

Quand nous nous reverrons, je crois que, sauf ces articles, vous n'aurez guère d'autres passages à me montrer qui n'ait pas sa place en vue du but que poursuit le comité ; (sauf peut-être encore les dîners de Wrangel¹¹ et Gablenz que vous désirez vous-même).

Je crois que dans les feuilles suivantes, vous ne trouverez plus un mot qui ne rentre pas directement dans notre but. Il était difficile, il eût été dommage, de ne pas tirer parti du beau rapport écrit de Hambourg, et de la lettre de 16 pages serrées du Dr Wichern, ce dernier traitant uniquement du point controversé, des volontaires sur le champ de bataille.

Après cela, j'aurais pu me taire & je le puis encore. J'ai pensé bien faire cependant en terminant par une rapide revue théorique, (ou de principes) de nos résolutions, en regard des expériences acquises.

¹⁰ Jacques Adert, 1817-1886, rédacteur en chef du *Journal de Genève* est en phase directe avec le Comité international, même six ans plus tard ; voir la séance de celui-ci, le 10 novembre 1870.

¹¹ Le feld-maréchal Frédéric de Wrangel, 1784-1877, commande l'armée prussienne. Il reçoit Appia à Berlin (?) le jour de son arrivée, et l'invite même : "vous viendrez dîner à ma table à 5 heures, en redingote" ; *Les blessés dans le Schleswig*, pp. 9-10.

J'y tenais parce que je trouve dans l'exécution beaucoup de difficultés bonnes à signaler, afin qu'on ne nous prenne pas pour des utopistes. Cependant si vous le désirez, je puis abrégé cette partie qui ne peut dépasser une feuille ou la supprimer. Puis, la dernière est écourtée & j'en [ai] fini, tout à fait fini.

Ecrivez-moi deux mots sur ce point, si vous avez quelque chose à me dire, avant qu'on imprime. Je vous ai lu la fin à notre séance générale après Mr V. de Velde,¹² (surtout sur les difficultés et la neutralisation en principe.)

Encore une fois, je présente les armes au Président; mais je tiens à ce qu'il ne croie pas que j'ai agi en quelque sorte pour mon compte et en vue d'un tirage qui est d'ailleurs insignifiant, mon rapport n'étant pas l'objet d'une vente chez le libraire.

J'ai du reste fait exactement la même chose après la guerre de 1859, en reproduisant les lettres que j'avais envoyées au *J. de Genève*.

Si vous le désirez, je puis même vous envoyer mon manuscrit, ce qui retardera de deux ou trois jours voilà tout.

Votre bien dévoué collègue
Appia Dr

7 Juillet 64

PS Après réflexion je me décide à vous envoyer mon manuscrit avant d'imprimer, afin d'éviter des frais inutiles d'impression. Vous allez le recevoir, corrigez, biffez, changez, retouchez, polissez, détruisez, etc. tout sera bien accepté.

Mr Fick me charge de vous dire qu'il vous envoie aujourd'hui une feuille imprimée.

L'inclus n'est pas tout, je tâcherai de vous envoyer aujourd'hui le reste ou demain.

Veillez en attendant me renvoyer ceci

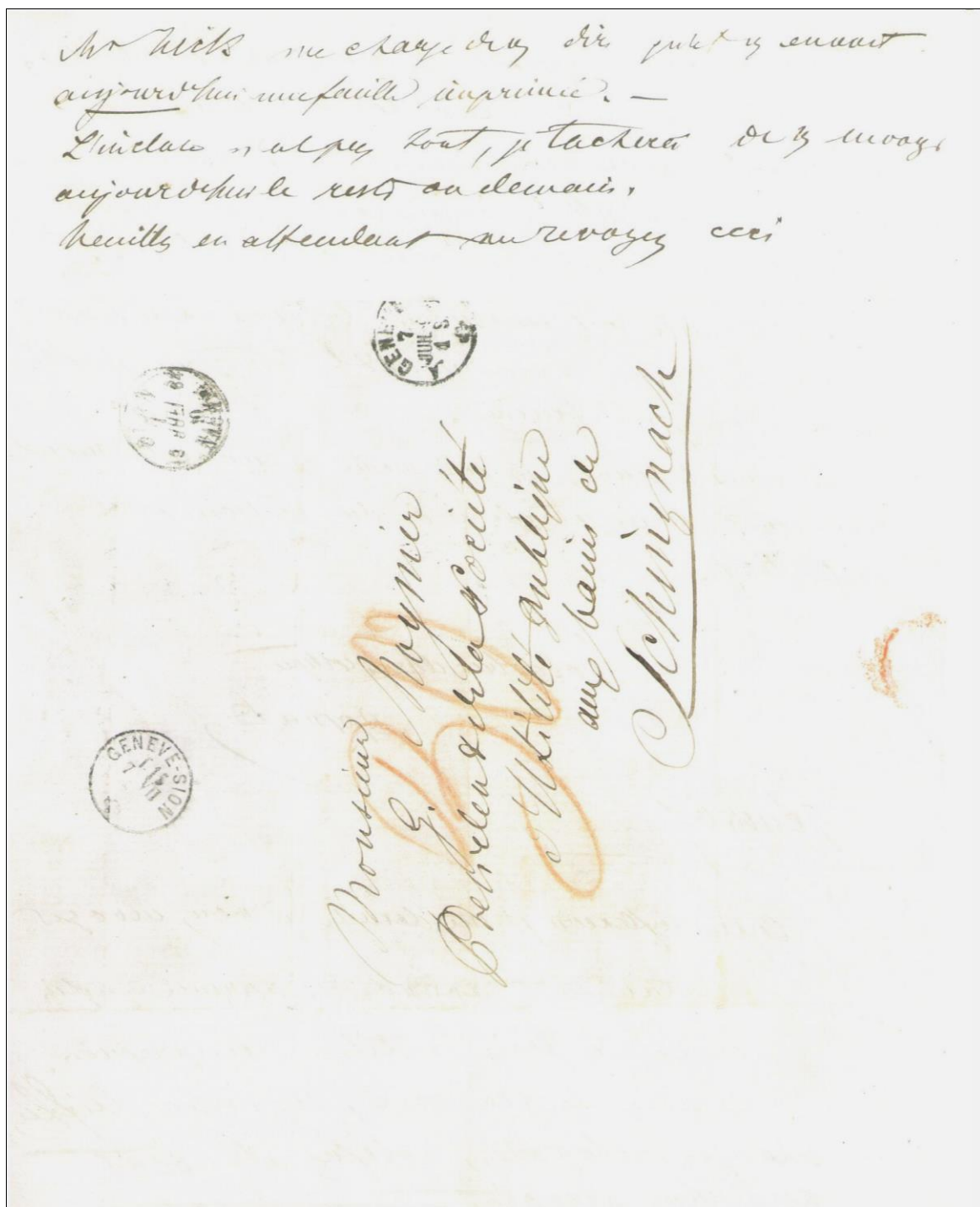
¹² Il s'agit du même capitaine Charles William Meredith Van De Welde, 1818-1898, auteur du *Rapport* cité en note 8.

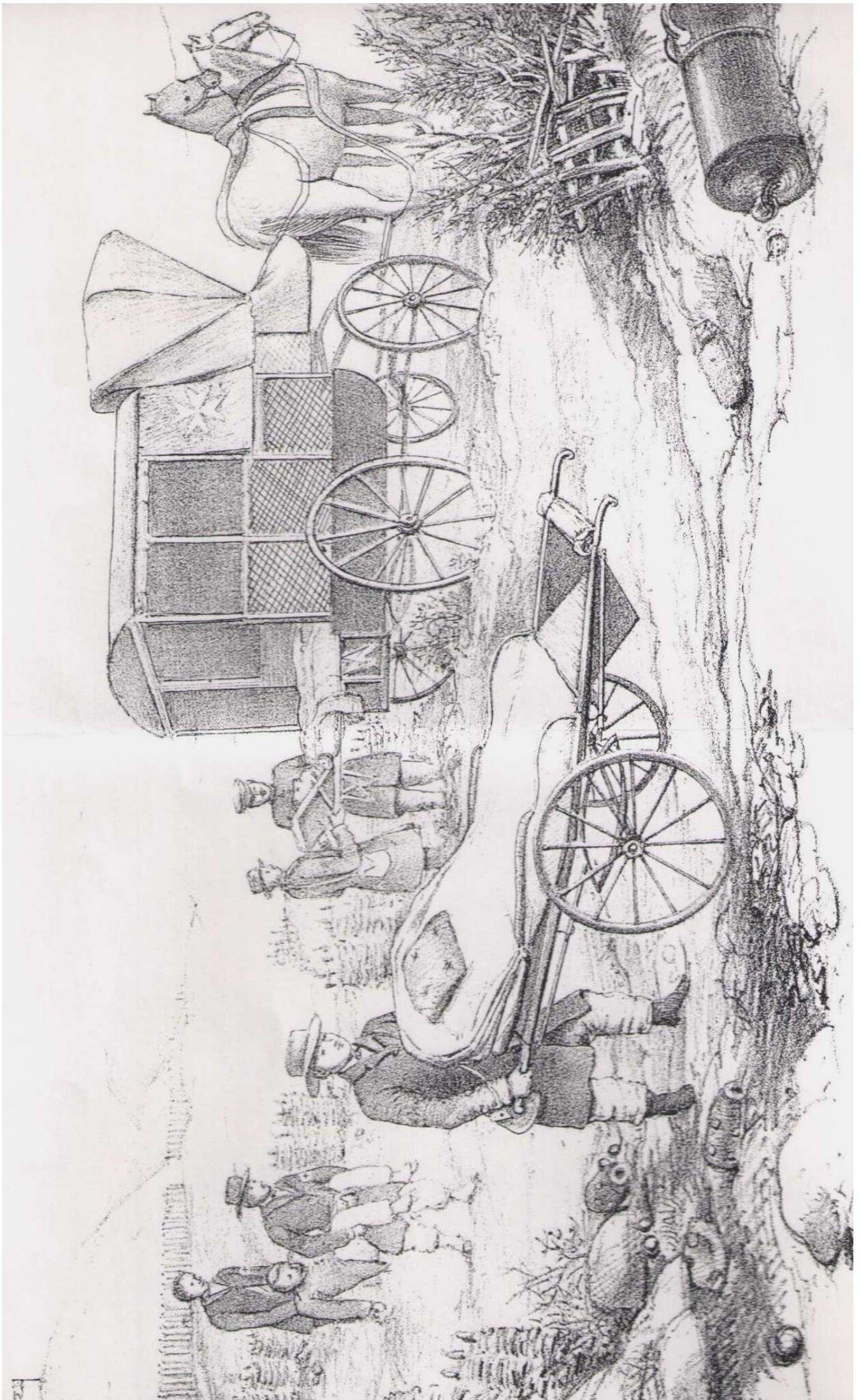
Monsieur
G. Moynier
Président de la
société
d'Utilité publique
aux bains de
Schinznach

GENEVE-SION
T 15
7 VII
+

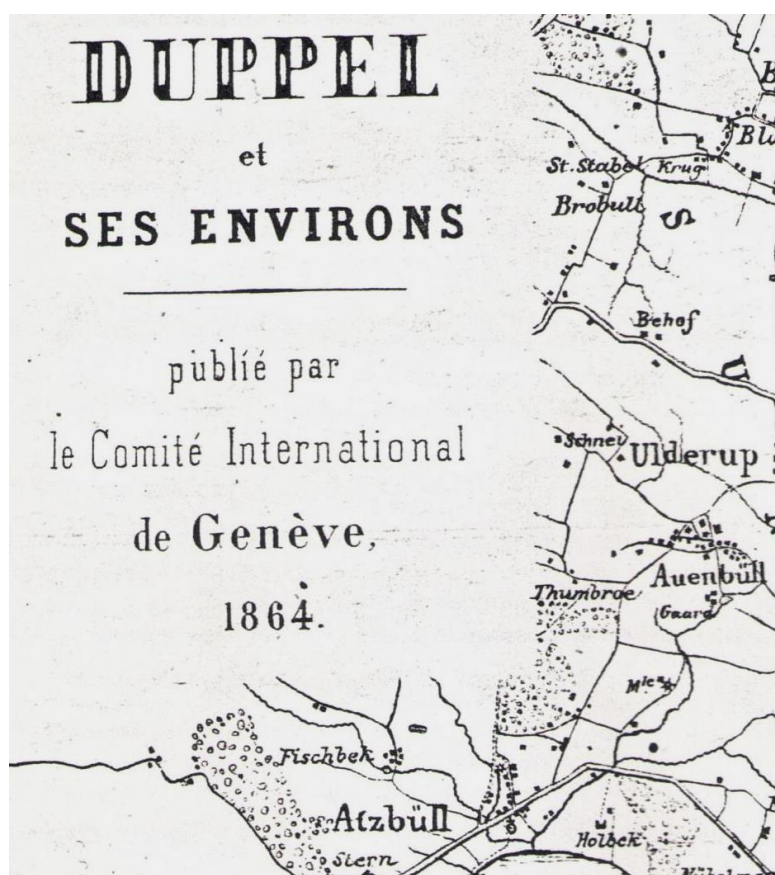
SION
7
18 JULI 64
10
NACHM

GENEVE
7
JUIL 64
1 S
+





Intitulée « Transport des blessés par les Chevaliers de S^t Jean et les frères du Rauhen-Haus », cette lithographie disparaît du tiré-à-part *Les blessés dans le Schleswig*, alors qu'elle illustre *Secours aux blessés*. Pourtant tout semble indiquer qu'elle a été dessinée par Louis Appia lui-même qui la signe "D^r. Appia lith." ; elle est imprimée par Koegel, à Genève.



En revanche, cette carte (ici un extrait) est ajoutée dans le tiré-à-part. Signée par J. G. Steinmann, elle apparaît comme émanant du CICR, et non pas de Louis Appia.

Pour conclure, l'iconographie elle-même illustrerait les enjeux entre Moynier et Appia. La lithographie de ce dernier est écartée, de même que les "16 pages serrées du Dr Wichern" sur le Rauhenhaus (sujet de la lithographie), alors que le théâtre des opérations "publié par le Comité International de Genève" est introduit. N'ayant pu empêcher ce tiré-à-part, le président aurait ainsi imposé à son bouillant médecin-délégué moins de religion, moins d'ego, plus d'institutionnel.

EXTRAIT DES STATUTS ¹

TITRE PREMIER – CONSTITUTION

Article 1^{er} – Raison, siège, durée

Il est formé, sous la dénomination « Genève humanitaire, centre de recherches historiques » (ci-après le Centre) une association régie par les présents statuts et subsidiairement par les articles 60 à 79 du *Code civil suisse*.

Le siège du Centre est dans l'ancienne chapelle protestante, route du Grand-Lancy 92, 1212 Grand-Lancy, canton de Genève.

Article 2 – Buts

Le Centre a pour but d'encourager la recherche et la diffusion sur les liens entre la Genève des années 1830 à 1930 environ et la naissance puis le développement de sa vocation humanitaire, au service du monde entier. Il donne la priorité à l'étude de la vie et de l'œuvre des fondateurs de la Croix-Rouge (notamment Henry Dunant, Gustave Moynier, Guillaume Henri Dufour, Louis Appia et Théodore Maunoir), ainsi que des personnes qui en ont assuré le développement et le rayonnement, comme Gustave Ador.

Il développe toute activité se rapportant directement ou indirectement à son but.

Il collabore avec toute personne ou société poursuivant des buts analogues.

Il s'efforce de tisser des liens hors de Genève, notamment par l'admission de membres correspondants.

Il n'a aucun but lucratif ni aucun caractère politique ou idéologique

Article 3 – Admission

Le Centre peut en tout temps recevoir de nouveaux membres (dénommés sociétaires).

Toute personne physique ou morale peut se porter candidate.

¹ Les présents statuts comptent 27 articles. Ils ont été adoptés à l'unanimité, lors de l'assemblée générale constitutive, le 23 octobre 2010, à Genève. Ils ont été modifiés, conformément à l'art. 26 des statuts, lors des séances du 1^{er} juin 2011, du 23 novembre 2011 et du 14 mars 2012.